

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 50 (1977)

Heft: 4

Artikel: Recherches sur le tissu urbain historique de Genève : la rue de la Péliiserie

Autor: Beerli, C.A. / Galland, Y. / Gunsbourg, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

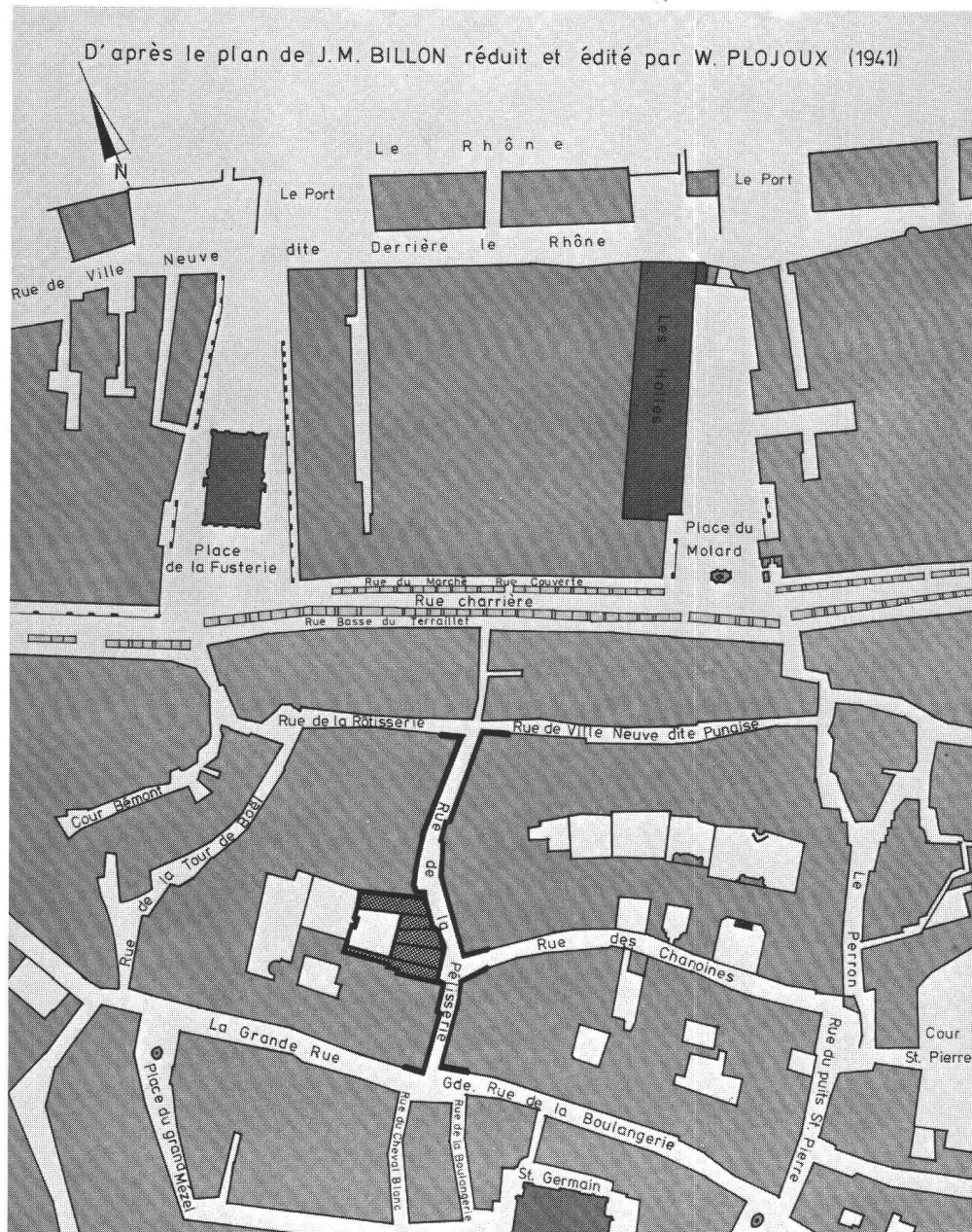
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ecole d'architecture de l'Université de Genève C. A. Beerli, professeur, Y. Galland, J. Gunsbourg, étudiants.

Recherches sur le tissu urbain historique de Genève: la rue de la Pélisserie

Cadre et limite de l'étude

Une précédente recherche, dont les résultats ont été publiés dans «Habitation» (1975, No 10, octobre), p. 13 à 34, avait porté sur la situation d'ensemble du secteur Pélisserie—rue Calvin (l'ancienne rue des Chanoines), sur la maison Humbert-Lullin (rue Calvin 7), et sur les plans d'urbanisme, très partiellement réalisés, qui ont abouti à la création d'un véritable désert en plein centre de Genève. Nous renvoyons le lecteur à cette analyse pour ce qui touche au substrat topographique général du quartier.

Il restait à serrer de plus près l'histoire de la rue de la Pélisserie, en concentrant l'étude sur les édifices subsistants. Tel est le thème du présent article, résumé d'un travail d'équipe réalisé de 1975 à 1976 à

l'Eaug par les étudiants Y. Galland et J. Gunsbourg, en collaboration avec le professeur, responsable de l'enquête historique et de l'étude des documents de la Société économique. Principal consultant, A. Huber, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Genève. La tâche a été facilitée par M. Amberger, géologue cantonal (pour les sondages), par le bureau d'architectes Cerutti et la Société technique d'études financières pour la mise à disposition des plans et relevés du No 18, par la régie Disch et Mme L. Prior (unique habitante de la rue) pour l'accès aux appartements et aux caves, enfin par M. Samuel Bovay pour l'étude de la chapelle.

Genève, mars 1977

C. A. Beerli, professeur d'histoire de l'art,
Eaug, EPFL

A. La rue médiévale et sa survie jusqu'au XX^e siècle

1. Structure.
2. La population au temps des foires.
3. La population sous l'Ancien Régime:
 - a) Le haut de la rue à la fin du XVII^e siècle;
 - b) Un recensement en 1721.
4. La population sous la Restauration.
5. Evolution sociale pendant l'époque industrielle.

B. Edifices existants

1. Un groupe de maisons d'origine médiévale, le No 18.
2. Notice historique: une rénovation au seuil du XIX^e siècle — la Société économique.
3. Le No 18 pendant les derniers cent ans.
4. L'église de la Pélisserie.

C. La destruction de la Pélisserie — Début d'une réhabilitation

Archives d'Etat:
Grosses de l'Evêché
Recensements
Registres et papiers de la Société économique
Plan Billon
Plan Céard
Musée d'art et d'histoire: Photothèque du Vieux-Genève.
Service cantonal de géologie: sondages.
L. Boissonnas: La Levée de 1464 dans les Sept Paroisses de la Ville de Genève, Genève 1952.
J. J. Chaponnière, L'Etat matériel de Genève, la Levée de 1477, in Mémoires et doc. Soc. d'Hist. VIII, 1852, p. 292 ss.
Annuaire du Commerce genevois.
J. B. Galiffe, Genève historique et archéologique, Genève 1872.
A. Oltramare, L'Arc romain de la Pélisserie, in Geneva XXIII, 1945, p. 66 ss.
B. Lescaze et B. Lochner, Genève 1842-1942, Lausanne 1976.
F. Ruchon, Histoire politique de Genève, 2 vol., Genève 1953.
L. El Wakil, L'Architecture de la Restauration à Genève (mémoire dactyl. Faculté des lettres, Université de Genève, 1976).

Ci-contre, détail du modèle de la ville (Musée d'art et d'histoire, Genève). Secteur Perron-Pélisserie.

A. La rue médiévale et sa survie jusqu'au XX^e siècle

1. Structure

Sous-sol: Les forages dans ce secteur confirment la stratigraphie habituelle de la haute ville: remblais, sables, limons, argile, moraine ou molasse.

Les sables, moyennement compacts à compacts, assurant une stabilité suffisante aux bâtiments, à défaut de la moraine, trop profonde pour être atteinte par les constructions (de l'ordre de m. —70). A la cote 397 — haut de la Pélisserie — on trouve à 377 m. la nappe d'eau, alimentée essentiellement par un courant venant de Champel. Dans les rues Basses, la nappe oscille entre 372 et 373 m., ce qui correspond à la moyenne des hautes eaux du lac. Un sondage à l'angle rue Calvin-Pélisserie, à la cote 392, révèle des remblais jusqu'à —3,80, puis les sables jusqu'à —13,80. Un autre, dans les ruines de la rangée est de la Pélisserie, à la cote 386, a atteint les sables entre —4,75 (profondeur des caves) et —9,25.

Seul vestige archéologique important apparu lors des démolitions, en 1923: trois fragments d'un important monument romain (peut-être la porte face au pont du Rhône) transportés jusqu'au pied de la Pélisserie pour y être réemployés.

Situation, tracé, aspect de la rue. — Longue de quelque 120 m., avec une forte déclivité (la différence de niveau est de 20 m. environ), la rue de la Pélisserie, autrefois bordée d'une vingtaine de maisons de chaque côté, assure la liaison entre la Grand-Rue et la Rôtisserie, autrement dit, entre l'ancien chemin de crête de l'oppidum gaulois et l'ancien chemin de rivage préhistorique et romain, axe de la basse ville médiévale avant l'extension sur le lac.

Liaison peu commode assurément. Tandis que la rue de la Tour-de-Boël descend vers la Fusterie, que le

Perron se raccorde avec le Molard, la Pélisserie tombe dans la Rôtisserie d'où l'on ne peut accéder aux rues Basses que par l'étroite fente du Terraillet (rue à ciel ouvert, fort étroite, avant la reconstruction des immeubles de la Rôtisserie qui en ont fait un passage couvert).

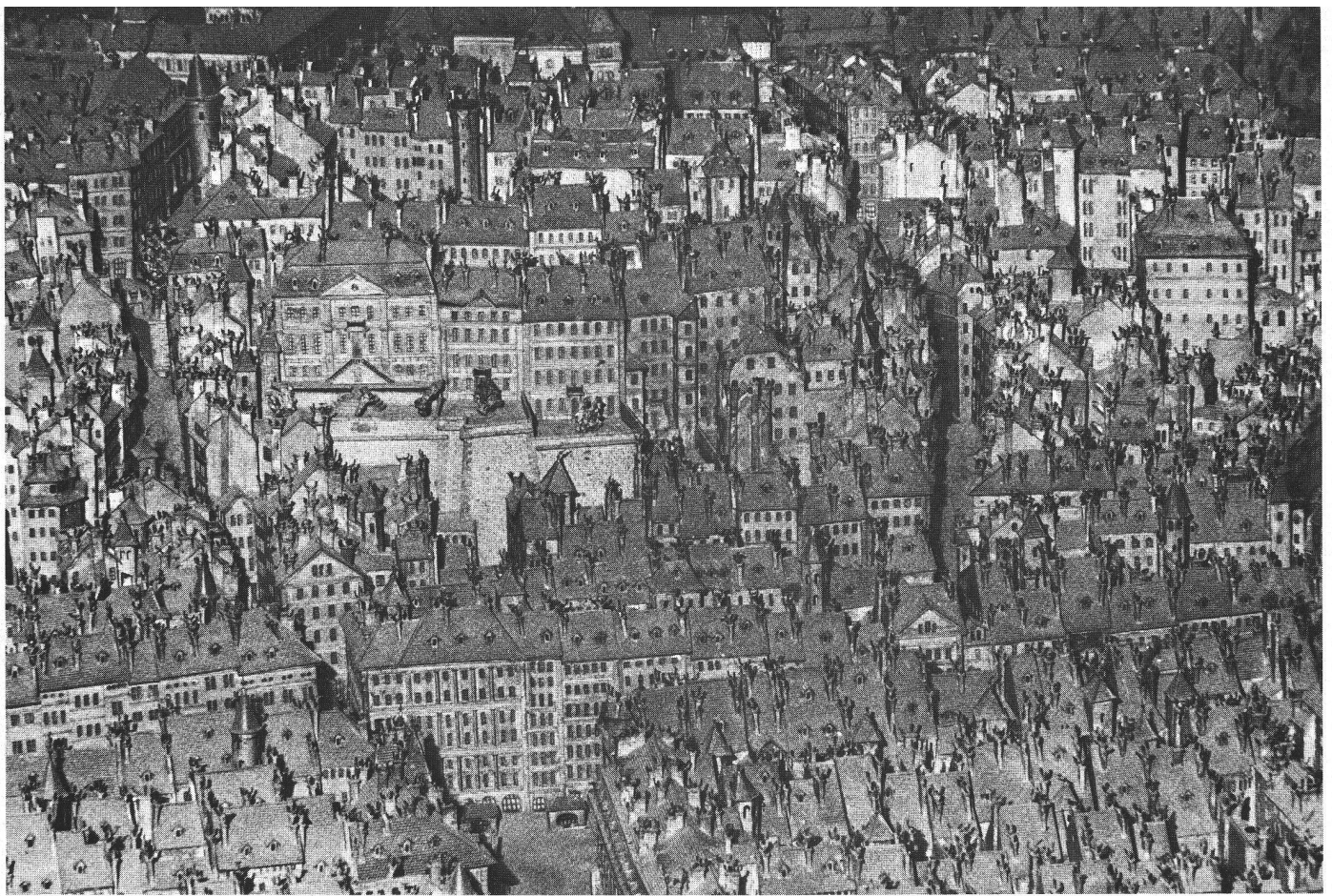
Le plan Billon (1723) — comme le plan Céard (1837) — nous montre un tissu urbain dense avec d'étroites parcelles de type médiéval (de 6 à 7 mètres de largeur sur une trentaine de mètres de profondeur) perpendiculaires à la rue. Situation qui subsiste encore aujourd'hui dans la partie conservée de la rue. Le milieu de la rue, entièrement détruit, n'est plus qu'une sorte de no man's land entre Haute-Ville et Basse-Ville, le bas de la rue, reconstruit au début du siècle, offre maintenant l'aspect d'un vide entre un bloc locatif et un théâtre.

Cette vue du grand modèle de la ville, au Musée d'art et d'histoire, nous montre l'alignement des toitures des rues Basses à la hauteur du Molard. Plus haut à droite, la Pélisserie offre sa cascade de toitures et terrasses (malgré le parcellement perpendiculaire à la Pélisserie en lots étroits, le faite des toits court parallèlement à la rue). L'actuel No 18 (au centre de la photo) apparaît comme le pivot de la rue à l'endroit où la cassure du terrain correspond, en plan, à un brusque étranglement.

Les plans Billon et Céard nous montrent deux types d'édifices:

— dans le haut de la rue, quelques belles maisons possèdent des cours plus vastes;

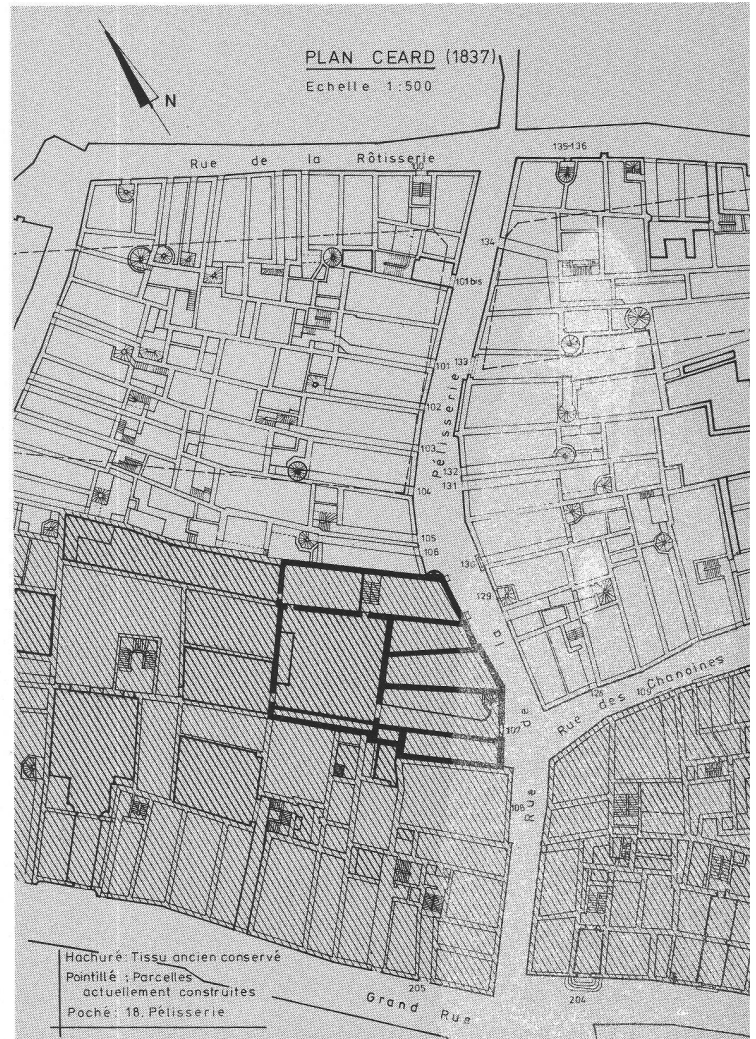
— dans le bas de la rue, plus près de la Rôtisserie, d'étroits passages donnent accès à des cours qui ont l'apparence de puits et où se dressent les escaliers des immeubles. Cinq maisons seulement, d'après Billon (deux, d'après Céard), ont l'escalier en façade.



PLAN BILLON (1723)
Echelle 1:500



PLAN CEARD (1837)
Echelle 1:500





Aspect actuel de la rue de la Pélisserie au niveau de la rue Calvin: La cassure du terrain (le parking) se trouve en contrebas à droite.

Population:

Sur la base des deux levées de 1464 et de 1477, de quelques données de la fin du XVII^e siècle, des recensements de 1721 et de 1834, puis de 4 tranches des derniers cent ans (époque industrielle 1879, et veille des démolitions 1910, et après celles-ci 1937, finalement de nos jours 1971), il est possible d'établir une relation entre un espace physique et certaines informations sur la vie urbaine (sociale, professionnelle, etc.)

2. La population au temps des foires

Analyse de la levée de 1464

La levée de 1464 fait état du montant de l'impôt dû par chaque personne, celle de 1477 de la valeur estimée de chaque maison.

Monnaies: 12 deniers = 1 sol; 12 sols = 1 florin; 2 florins = 1 écu d'or de Savoie (variable !)

Pouvoir d'achat (en 1464): l'équivalent de 1 kg de pain coûte 3,3 deniers.

Taux d'impôt supposé en 1464: minimum 1 % de la fortune mobilière et immobilière.

Sont exempts (donc éventuellement absents) du recensement: les clercs, chanoines, syndics, veilleurs de nuit, gardiens des clés des portes et des chaînes (tendues dans les rues la nuit).

Densité

Sur un total des personnes imposées à Genève: 2056 sont imposées à la Pélisserie: 68

Sur les 68 recensés, il faut compter un bon nombre de chefs de famille. De plus, certains clercs et certains indigents n'apparaissent pas sur la liste.

Si nous appliquons le procédé de L. Blondel, consistant à multiplier par le coefficient 5 le nombre des parcelles habitées, nous obtenons pour la Pélisserie 180 habitants (l'ensemble de la ville en comptant alors environ 10 500).

Fait frappant pour les circonstances genevoises: sur 36 maisons, 16 contiennent plus d'un locataire taxé (maximum 5). Lorsque nous ne trouvons qu'un locataire, nous ne savons pas toujours si le propriétaire habite la maison ou s'il est absent et exploite le bâtiment. Les notables, propriétaires, apparaissent souvent comme non taxés (qu'ils habitent la maison ou non), mais il se peut qu'ils soient taxés ailleurs, parce que possédant plusieurs maisons, comme c'est le cas d'un Antoine Bolomier ou d'un Antoine Hospitis. Le rez étant très souvent utilisé comme boutique et atelier (accessoirement habitable), les maisons doi-

vent posséder plusieurs étages; ou bien, plusieurs maisons s'échelonnent sur cour, en profondeur. Une seule maison est citée comme modeste (habitée par un pelletier).

Noms et titres

Le titre de «dominus», «nobilis», apparaît chez les propriétaires de 8 maisons, mais des représentants de la vieille noblesse locale, tels que les Prévessin, sont cités sans titre ni particule. Le titre de «magister» figure quatre fois.

Métiers et stratigraphie sociale

La mention de la profession manque dans beaucoup de cas, aussi bien pour les femmes (à part une couturière) que pour les hommes, principalement pour les bourgeois aisés (rentiers ?) ou leurs héritiers et pour tous les nobles, naturellement.

Les pelletiers, auxquels la rue doit son nom traditionnel de Carreria Pelliparie, semblent avoir émigré du côté Madeleine-rues Basses: 2 restent dans notre rue, sur les 32 de Genève, et 20 sont cités dans la paroisse de la Madeleine.

Les activités de la branche textile dominent très nettement, à des niveaux sociaux d'ailleurs très divers. Nous admettons une moyenne de taxation de 2 florins pour un bourgeois propriétaire de maison.

Les 12 tailleurs (dont 2 propriétaires) paient entre 6 sols et 6 florins; la veuve d'un tailleur, 3 sols (taxe minimum). Le tisserand, 4 florins.

Les tondeurs sont modestes (12 et 30 sols); les pelletiers, davantage encore (6 sols chacun). Est mentionnée une servante, taxée à 6 sols aussi, comme le batelier. Trois sols est la taxe d'un journalier et de «certaines femmes» mal connues (Janitaz, Merlotinaz), mais la jeune Marguerite monte à 9 sols, certaine Jana à 12 sols, ladite Frolaz à 2 florins 6 sols. Taxe du sellier, 30 sols.

Avec l'alimentation (boucher, 2 florins 6 sols; pâtisseries, 4 et 5 florins) et l'artisanat spécialisé (fabricant de boîtes, 3 florins), nous remontons dans l'échelle de la fortune.

Le monde cosmopolite des courtiers (5 sont à la Pélisserie sur les 12 que compte la ville) paie 3, 6, 8 florins. L'un est un Clerici d'origine florentine, l'autre, un «courtier florentin» dont le nom manque.

Bien qu'habitant une maison Prévessin (alors que sa famille possède une autre parcelle dans la même rue), Ansermet de Platea se situe au sommet de la pyramide avec 10 florins, son métier de marchand drapier lui assurant la position clé de l'activité textile. A titre de comparaison, le «chaussetier» de la Poissonnerie, Janin de la Mare, qui sera en 1477 le propriétaire de la plus riche maison de Genève, est taxé en 1464 à 9 florins. Un doreur des rues Basses est taxé à 18 florins, Michel Monthion au Perron à 28 florins, Jean de Rolle au Molard à 35 florins, comme les nobles de Veyrier à la rue du Boule. A la Cité, l'homme le plus riche (Joh. de Fontana) paie 28 florins; à la Tour-de-Boël (Peytralis), 21 florins; un drapier et un notaire de la Grand-Rue dominant leur rue avec 18 florins, et le plus riche rôtisseur de la Rôtisserie ne paie que 8 florins.

C'est dans l'actuelle rue du Marché (où la Pélisserie débouche par le Terraillet) que se déclarent les grosses fortunes des familles Lingot, 45 florins, Destri, 60 florins, Crochon, 70 florins, Festi, 70 florins, et celle d'Antoine Bolomier, 70 écus.

Géographie de la rue

Côté ouest: au début et à la fin de la rue se situe l'alimentation: en haut, le boucher, proche de ses collègues nombreux de la Grand-Rue et de l'«Ecorcherie»; en bas, le pâtissier. Un courtier occupe une maison bourgeoise (3) au haut de la rue. Vers le milieu de la rue se groupent des habitations de notables, Prévessin, de Platéa, Perret; plus bas est la domus magna de Chissiac, habitée par un tisserand aisé. Les tailleurs, plus modestes ou pauvres, se répartissent dans les maisons 8, 9, 11 puis 17.

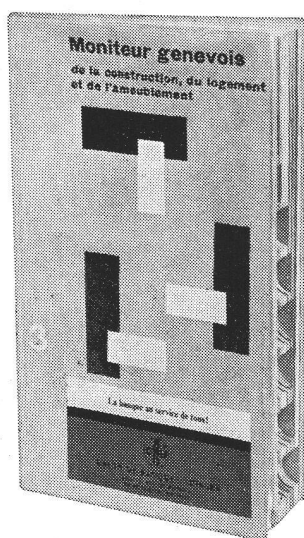
Un Suisse sur trois
ne prend un bain ou une
douche que le samedi.
Ce ne peut pas être
à cause du dimanche,
mais peut-être bien
grâce à la salle de bains.



cuisines bains sanitaires

TROESCH + CIE AG/SA

Lausanne, 9, rue Caroline	021 20 58 61
Sierre, 44-46, route de Sion	027 55 37 51
Köniz/Berne, Sägemattstrasse 1	031 53 77 11
Zürich, Ausstellungsstrasse 80	01 42 78 00
Bâle, Dreispitzstrasse 20	061 35 47 55
Thoune, Frutigenstrasse 24 B	033 23 24 25
Arbedo, Via del Carmagnola	092 29 01 31
Olten, Aarburgerstrasse 103	062 22 51 51



Cette publication annuelle spécialisée apporte aux architectes, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, fournisseurs et agents immobiliers, une aide efficace. Ouvrage de documentation pratique, il fournit aux professionnels une multitude de renseignements indispensables.

Edition 1977

Moniteur genevois de la construction et du logement

Envoi sans frais moyennant paiement préalable de
Fr. 22.— au compte de chèque postal 12-139 83

Côté est: la rue commence et finit très modestement; néanmoins les propriétaires nobles et notables sont ici plus nombreux, les courtiers s'y groupent, c'est le «bon côté» de la rue qui se prolonge dans la rue des Chanoines, 9 au moins des 17 maisons doivent être cossues.

Analyse de la levée de 1477

Beaucoup moins complète que la précédente, la levée de 1477 ne nous fournit que les noms des propriétaires des maisons et peu de mentions de professions. Il est vraisemblable qu'il s'agit en majorité de bourgeois aisés, vivant peut-être de leurs rentes. Trente propriétaires sont mentionnés: 19 du côté ouest et 11 du côté est.

Les titres de «dominus» et «nobilis» n'apparaissent plus que chez les propriétaires de 6 maisons (dont 4 sont situées du côté est de la rue).

Métiers et stratigraphie sociale

Nous ne connaissons les professions ou activités que de six personnes.

Deux chapelains habitent de part et d'autre de la rue à proximité de son raccordement avec la Grand-Rue. Il n'est fait aucune mention de la valeur de leur maison (peut-être ne sont-ils pas taxables). Un chanoine, dont la maison est estimée à 200 florins, habite près de l'angle de la rue des Chanoines (rue Calvin). Un sellier est voisin du chanoine et sa maison est estimée à 100 florins. L'apothicaire et le pâtissier, dans le bas de la rue côté ouest, sont les plus mal logés. Leurs maisons ne sont estimées qu'à 50 florins chacune.

Les valeurs de 27 maisons, sur les 30 mentionnées, se trouvent situées dans une fourchette entre 100 et 250 florins. Mis à part l'apothicaire et le pâtissier mentionnés plus haut, le seul propriétaire dont la maison sort de la fourchette 100-250 fl. est Antoine de Tingeron, 500 florins. A titre de comparaison, la maison la plus estimée de Genève en 1477 est celle du drapier Janin de la Mare: 7000 florins. La maison des Tavel, seigneurs de Granges, est estimée 500 florins, comme celle d'Antoine de Tingeron.

Le côté est paraît être toujours le «bon côté» si l'on prend comme critère la valeur des maisons, reflet, peut-être, du luxe de ses habitants (encore faudrait-il connaître le nombre de ceux-ci par immeuble).

Les 19 maisons du côté ouest de la Pélisserie valent au total 2650 florins, soit par maison: 140 florins. Les 11 maisons du côté est valent au total 1800 florins, soit par maison: 164 florins.

La Pélisserie dans son quartier

La *Carrerria Turris de Buel*, aujourd'hui disparue, offre de bons points de comparaison. Les artisans, plus différenciés (couturiers, pelletiers, tondeurs, corroyeur, fabricant de bourses, bonnetier, charpentier, fabricant de poudre), s'éparpillent dans des maisons parfois possédées par des nobles. Quelques journaliers (affanatores), le bonnetier et de pauvres femmes (quaedam mulier... quaedam pauper mulier) paient la taxe minimale de 3 sols. Il n'existe pas de courtier, mais un notaire, taxé «pour ses maisons» à 5 florins.

La *Carrerria Perroni*, parallèle à la Pélisserie, déparagée entre deux paroisses (Notre-Dame la Neuve et Madeleine), devait être le passage central entre Haute et Basse-Ville, site recherché par les notaires, habité aussi par des clercs, des marchands (relative-

ment peu fortunés), mais surtout un centre d'artisanat et d'art d'une grande variété; aux métiers rencontrés à la Pélisserie et à la Tour-de-Boël s'ajoutent serruriers, teinturiers, cordonniers, brodeur, coutelier, barbier, tailleur de pierre, peintre (magister Janinus Luyselli), potier. Nous trouvons jusqu'à 7 locataires dans un immeuble (noble Petrus de Pougniaco). L'alimentation est absente, sauf la mention «d'une certaine boulangère» dans la maison Pougniaco.

Même variété d'activités à la Grand-Rue, *Carrerìa Bolongerìe* (selon la liste de 1477), auxquelles s'ajoutent maintenant la pâtisserie et la boucherie (très largement représentée).

Quant à la rue de *Villeneuve*, il faut l'imaginer essentiellement rustique: la levée de 1477 y mentionne une suite de granges ou étables.

Conclusions

Aucune des trois rues nord-sud, Tour-de-Boël, Pélisserie et Perron, ne montre la spécialisation de la rue du Boule, par exemple (travail du bois, de la pierre et du cuir, charpentiers, maçons, selliers). Plus importante, certes, que la rue de la Tour-de-Boël, beaucoup moins active que le Perron (et que la Grand-Rue), la Pélisserie, rue très «moyenne» quant au niveau économique — donc assez favorable à l'étude de la maison bourgeoise — attire cependant les courtiers, en tant que rue tranquille, un peu écartée (sans être éloignée) du tohu-bohu des foires dans les rues Basses. Les contrastes de fortunes et de modes de vie sont considérables à la Pélisserie, que l'on soit «on the sunny side» (rangée est) ou de l'autre.

Toutefois, l'image d'ensemble reste celle d'une familiarité, d'une solidarité urbaine non encore rompue (tous ces habitants sont des citadins dans l'enceinte fortifiée qui les distingue de la classe paysanne), qu'expriment encore les façades qui ont traversé les siècles: à travers quelques variations stylistiques, ces demeures gardaient au seuil du XX^e siècle leur caractère relativement homogène, leurs murs lisses, les simples toitures à deux pans, leurs portes peu ornées, leurs escaliers étroits (où se croisaient propriétaires huppés et locataires parfois miteux); dans les appartements, quelques cheminées plus ou moins luxueuses, mais des hauteurs d'étage modérées et assez uniformes (excellent test du standing des habitants). Verticalement, la dissociation apparaissait clairement entre un rez «utilitaire» fortement mis à contribution (avec débordement d'activité sur la chaussée), un étage réservé au propriétaire ou à l'occupant le plus aisé, et un ou plusieurs étages supplémentaires (parfois, le cas échéant, des logements sur cour) destinés aux locataires les plus modestes — disposition encore vérifiable dans les documents du XIX^e siècle et au-delà.

3. La population sous l'Ancien Régime

a) Le haut de la rue de la Pélisserie dans les dernières années du XVII^e siècle.

Les grosses de l'Evêché nous donnent des renseignements quant aux propriétaires des maisons et éventuellement quant aux propriétaires précédents et à la date d'achat. Seule la Petite Pélisserie et le croisement avec la rue des Chanoines ont été étudiés; il s'agit de la zone qui nous intéresse particulièrement par rapport à l'étude du No 18 (actuel) de la Pélisserie.

Analyse

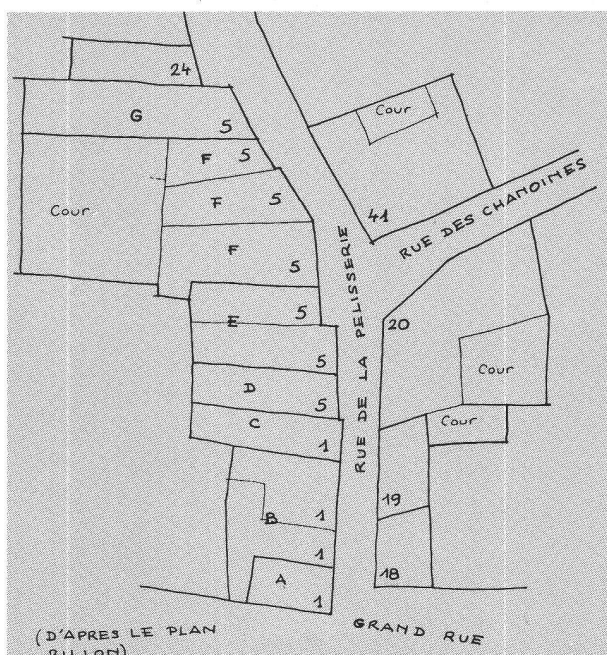
La maison d'angle Pélisserie/Grand-Rue, côté ouest, a trois étages sur rez, au rez-de-chaussée se trouve une boutique.

En face, à l'angle est, nous trouvons une maison avec boutique au rez et ses quatre étages surmontés d'un galetas.

Plus bas (numéro 19), de nouveau quatre étages sur rez avec boutique au rez.

Côté ouest, les maisons ont toutes plus d'un siècle d'existence: le 1-B date au moins de 1554, le 5-F de 1556, le 24 de 1558, le 1-D de 1566, le 5-E et le 5-G de 1596.

Sur les 21 propriétaires mentionnés dans la zone étudiée, on rencontre 2 bourgeois, 4 citoyens et 5 habitants.



Parcelles du haut de la Pélisserie. (Numérotation selon plan Billon, lettres A, B, C... arbitraires.)

Le croisement avec la rue des Chanoines paraît être devenu le point fort de la rue.

Ici, les propriétaires sont autant de notables. Michel Trembley «tient» les deux angles de la rue des Chanoines, situation privilégiée. En face, Jean-Baptiste Fatio et Paul de la Maisonneuve résident dans ce qui est actuellement le 18. En remontant la rue, on arrive à l'angle de la Grand-Rue et la rue prend un caractère plus populaire. Mentionnons aussi, à l'angle de la Grand-Rue, la présence du maître maçon Jonas Monnet, un des «architectes» des halles du Molard.

D'assez nombreux regroupements parcellaires ont été opérés: la maison de Michel Trembley (20) occupe 3 parcelles. L'ensemble formé par le No 18 actuel et l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'église porte le No 5; sur les sept parcelles d'origine, trois en particulier sont regroupées (F), demeure de Paul de la Maisonneuve.

(Les recensements ultérieurs permettent de déceler quelques points de stabilité:

En 1739, l'angle avec la Grand-Rue est toujours occupé par la maison Rubati.

En 1753, les deux angles Chanoine/Pélisserie sont toujours tenus par la famille Trembley.)

La machine à laver pour les ménages collectifs, les immeubles locatifs, etc.: AEG LAVAMAT REGINA M

Sa constitution robuste lui permet d'affronter sans crainte d'innombrables années d'usage intensif.

Ses caractéristiques:

14 programmes de lavage

longévité

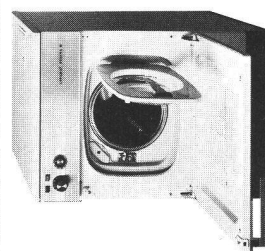
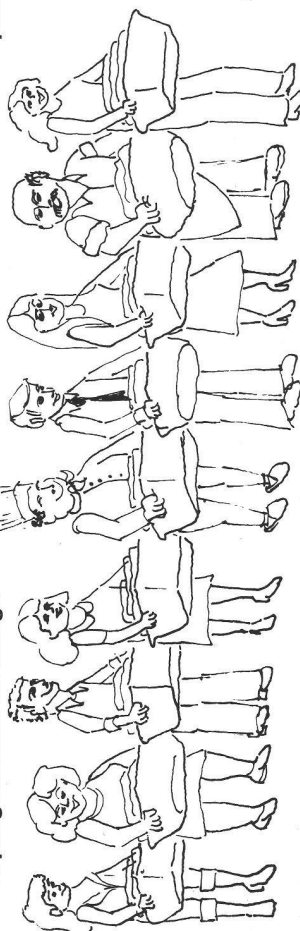
rendement

prix avantageux

fiabilité

montage simple

prix inférieur à 3000 francs



AEG

Synonyme de qualité

Partout où les lessives sont nombreuses et copieuses: AEG LAVAMAT REGINA M

Chèque d'information

Je désire un complément d'information sur cette machine à laver automatique. Veuillez m'adresser une documentation détaillée.

Nom:

Adresse:

NPA/localité:

Veuillez retourner ce coupon à:

H.P. Koch S.A.

AEG Electro-Ménage

25, rue du Simplon

1006 Lausanne

ou appeler le: 021/27 40 11

Plus de 300 stations
de service en Suisse

b) Un recensement en 1721.

Propriétaires

Un recensement exemplaire, non daté, mais facile à situer par les notables cités (Samuel Turretini, «professeur» depuis 1719, Désarts, «secrétaire de Justice» depuis 1718, l'avocat Abraham Mestrezat, mort en 1721), montre une tendance inverse: le morcellement et la dispersion des propriétés, par étages, par tranche de maison, la cave et la boutique étant souvent possédées par un personnage logé ailleurs. Exemple: un André Lamunière possède le 2e et une part du 4e étage d'un immeuble qu'il habite — mais du même côté de la rue, trois portes plus bas, il possède la boutique, le 1er et le 2e étage d'une maison dont un orfèvre possède les 3e, 4e et 5e étages. Sur les 21 maisons recensées, 4 seulement sont de vrais immeubles de rapport. Dans la règle, le propriétaire habite un étage de sa maison ou de sa portion de maison, avec sa famille, quelquefois avec un apprenti, un compagnon, une servante.

Le brassage social est étonnant. Les propriétaires peuvent être des «habitants» et «natifs» (privés de la plupart des droits politiques), aussi bien que des «bourgeois» ou «citoyens» (de la classe dirigeante), et ces derniers exercent souvent un métier artisanal (tondeur, orfèvre, horloger, pâtissier, tireur d'or).

Densité

Sur un rez généralement composé d'une boutique, éventuellement d'une cave favorisée par la pente de la rue, s'élèvent en ordre contigu d'étroites et hautes maisons. Trois d'entre elles au moins ont 5 étages, huit autres ont 4 étages, le restant comportant de deux à trois étages. Une simple maison de 4 étages peut contenir 31 habitants (dont 8 servantes plus ou moins sommairement logées). Lorsqu'il s'y ajoute un corps de logis sur cour, le nombre des occupants peut monter à 28, 30, 43 habitants. Mais comme il existe, d'autre part, de petites maisons habitées par 3 à 9 personnes, la moyenne d'occupation n'est que de 16 par immeuble. L'ensemble de la rue (à l'exclusion de la «Petite Pélisserie» non recensée dans ce registre) compte 342 habitants.

Métiers et stratigraphie sociale

Selon la coutume genevoise du temps, les nobles, citoyens et bourgeois sont souvent mentionnés sans indication de leur activité lucrative mais, le cas échéant, avec leur statut politique («ancien conseiller, syndic, auditeur»). La présence d'un «garçon de boutique» laisse deviner l'occupation par excellence de la classe dirigeante de Genève, le commerce. Les familles de ce qu'Anne-Marie Piuze a appelé le «leading group» de la République («A Genève à la fin du XVIIe siècle: un groupe de pression», in «Annales» 2, Paris 1970), sont présentes aussi bien parmi les propriétaires d'immeubles locatifs — Turretini, Lullin — que parmi les habitants de la rue — Gabriel Rilliet, Antoine Mallet, le docteur en médecine Lefort, la veuve Sarrasin.

Le signe le plus évident de la classe privilégiée, ce sont les servantes, généralement deux par famille chez les citoyens et bourgeois. A cette catégorie appartiennent, par exemple, François de la Corbière, ancien auditeur, descendant d'une souche féodale du pays de Gex, ainsi que les citoyens «intellectuels», avocat, médecin, ministre du Saint Evangile, et les quelques marchands. Dans l'ensemble, la rue n'est ni huppée, comme la rue des Chanoines

voisine, ni spécialisée dans le commerce, comme la rue du Marché dans laquelle elle débouche par le Terraillet.

Les métiers traditionnels, pratiqués dans cette rue depuis le Moyen Age, s'y retrouvent au XVIII^e siècle:

5 tondeurs (dont 3 sont propriétaires de maisons);
5 cordonniers et 1 «faiseur de talons»;
7 tailleurs et 2 repasseuses, un «boutonnier»;
2 charpentiers, 2 menuisiers, 3 maçons; 1 boulanger, 1 pâtissier, 1 «brasseur de blé»;
2 orfèvres, auxquels s'ajoutent les représentants des nouvelles industries de luxe de Genève, 1 tireur d'or, 1 horloger, 1 lapidaire.

Un soldat et un tambour nous rappellent que la ville entretient une garnison.

Géographie de la rue

Si nous suivons l'itinéraire du recenseur, «à gauche en montant», nous constatons, comme au XV^e siècle, une certaine prédominance sociale de ce côté est de la rue: sept maisons de suite sont habitées par des citoyens propriétaires, et plus haut sont les maisons Trembley, non comprises dans ce recensement. Du côté opposé (ouest), 4 maisons sur 14 sont des immeubles locatifs. En descendant, au tiers de la rue, se dessine un noyau de notoriété protestante avec la maison de la veuve du ministre Sarrasin, où loge le ministre Maurice, et la maison voisine de «spectable» Turneisen, ministre lui aussi. Plus bas dans la rue, les citoyens se font rares et les servantes disparaissent, le ton devient populaire et artisanal, comme à la Rôtisserie. La maison d'angle est possédée par un boulanger, habitant, dont la servante fait sans doute partie de l'équipe de l'entreprise familiale, au même titre que le compagnon et l'apprenti.

Dans la «Petite Pélisserie», que des recensements parallèles et ultérieurs permettent de reconstituer, nous trouvons, avant de déboucher sur la Grand-Rue, d'un côté, trois maisons possédées par Jacques Buisson (encore le «leading group») et la maison d'angle de l'apothicaire Rubati, qui loge une «veuve Fatio»; de l'autre côté, les maisons Revillard. Ce Rubati, citoyen, et ce Revillard, habitant, «laboureur», occupent ce sommet de la Pélisserie dès la fin du XVII^e siècle. Notons encore que la localisation d'un logement «sur le derrière» ou sur la cour, bien qu'elle caractérise certaines activités artisanales (repasseuses, cordonniers, tailleurs, menuisier, pâtissier, tireur d'or, horloger), ne semble pas avoir un caractère humiliant. Le médecin Lefort s'en contente, et dans la Basse-Ville, une telle situation est acceptée — peut-être même recherchée ? — par de grands marchands.

4. La population sous la Restauration (1834)

La mention C ou O qui figure après la profession signifie: Chef d'atelier ou ouvrier. S. P. = sans profession.

Le signe ou devant le nom de chaque locataire indique un loyer supérieur ou inférieur à 350 florins.

Dans la colonne de gauche R, 1, 2, 3, 4, sont les numéros des étages.

Correspondance entre les anciens numéros (avant 1862) et les nouveaux.

Nouveaux Nos	Anciens Nos	Nouveaux Nos	Anciens Nos
2	100	1	135
4	101 bis	3	134
6	101	5	133
8	102	7	132
10	103	9	131
12	104	11	130
14	105	13	129
16	106	15	128
18	107	17	109
20	108	19	204
22	205		

La rue prend un caractère nettement populaire. La «poussée aristocratique» qui se dessinait un siècle auparavant venant de la rue des Chanoines a presque complètement disparu. Seuls immeubles bourgeois: l'immeuble de la Société économique (107) et celui de l'angle avec la rue des Chanoines (109) qui appartient à la famille Trembley (toujours !). Ces immeubles, importants par leur superficie, probablement assez luxueux étant donné la dimension de leurs cours, n'ont, en général, qu'un seul appartement par étage, les loyers y sont élevés et on y trouve un assez grand nombre de domestiques (13 sur les 39 que compte la rue). En outre, ce sont les seuls immeubles où l'on note la présence de professions libérales. Le reste de la rue présente un entassement de population très important, surtout dans la partie inférieure de celle-ci.

Métiers et stratigraphie sociale:

Nombre d'habitants	433
Nombre d'habitants actifs	258 (60 %)
Nombre de maisons	18
Nombre de logements	148
Nombre d'habitants par logement	env. 3

Immeuble	Nombre d'habitants Total	dont actifs	Chefs d'atelier	Nombre de logements	⊕	Loyer ⊖
100	11	8	3	6		
101bis	4	2	1	1	1	—
101	27	13	—	3	3	—
102	21	14	5	9	2	7
103	34	27	9	22	6	16
104	35	23	9	18	3	15
105	44	26	8	17	2	15
106	25	13	—	11	5	6
107	18	10	—	5	5	—
108	32	20	2	12	—	12
109	28	11	—	4	4	—
129	12	9	1	4	—	2
130	6	2	—	2	1	1
131	23	13	1	5	3	1
132	18	11	1	8	1	7
133	54	30	4	14	10	4
134	35	23	1	5	3	2
135	6	3	1	2	1	1
Total	433	258	46	148	50	89

Les artisans sont particulièrement nombreux (122 dont 46 sont chefs d'atelier). Parmi les artisans, il convient de mentionner en particulier ceux qui travaillent dans les branches du textile; les métiers rencontrés le plus fréquemment sont les suivants:

Tailleurs et couturières	36
Bijoutiers et horlogers	21
Cordonniers	16
Menuisiers et ébénistes	8
Serruriers	6
Commerçants	15
Lingères, blanchisseuses, repasseuses	24
Domestiques	39

La plus grande partie des artisans travaille sur place. Certains chefs d'atelier emploient un ou plusieurs ouvriers ou apprentis.

Un nombre croissant d'habitants exercent éventuellement leur activité hors du quartier: commis, femmes de ménage, vendeuse, journalier, garde-malades, etc.

Le logement:

Chaque logement est occupé en moyenne par 2,93 personnes. Cela semble être une moyenne normale. Encore faudrait-il pouvoir connaître la dimension de chaque logement. Là les écarts semblent grands. Si aux Nos 107 et 109 de beaux appartements abritent chacun une famille, dans d'autres immeubles, la promiscuité doit être grande, ainsi les «pensions» des maisons 101 et 134.



L'architecture et l'ambiance de la rue jusqu'aux démolitions: Pélisserie No 1 à No 5 (de gauche à droite). Au fond, le passage du Terraillet. Image d'un monde clos. Le No 5 abrite une école. (Cliché Vieux-Genève.)



Pélisserie No 5. Cette photo ainsi que la suivante ont été prises à la veille de la démolition (1916). La cour étroite avec son escalier octogonal sur laquelle s'ouvraient les arrières des immeubles (aspect général, XVIIe siècle). (Cliché Vieux-Genève.)

Sur les 18 immeubles que dénombre la rue, seulement 5 sont occupés par leur propriétaire (102, 105, 109, 131 et 132). Parmi ces derniers, seul le No 132 appartient à un membre de la population active, un luthier, unique représentant dans la rue d'une nouvelle classe possédante. Le reste de la rue est constitué d'immeubles de rapport.

5. Evolution sociale pendant l'époque industrielle

Depuis un siècle, la rue s'est peu à peu vidée. Par rapport à 1834 et à travers les quatre pointages faits en 1879, 1910, 1937 et 1971, la population active est tombée de 258 à successivement 121, 87, 29 et 7.

Le décompte de la population active, classée suivant trois catégories, à savoir:

- les personnes engagées dans des activités de fabrication (F),
- celles occupées à la vente (V),
- celles dédiées aux activités reliées aux services (S),

à travers les cinq recensements pris aux cinq époques différentes depuis 1834 jusqu'à 1971, témoigne d'une diminution progressive de F et d'une augmentation parallèle de S. Les artisans disparaissent au profit d'employés divers n'exerçant pas généralement leur activité sur place. La rue perd son animation jusqu'à sa démolition pure et simple. Au monde grouillant des siècles passés succède un vide, une sorte de no man's land, à peine lieu de passage où un parc pour une quarantaine de voitures a été aménagé.

En 1971, on peut mentionner un début d'emprise de la part d'un des secteurs principaux de l'activité «moderne» de la «Vieille-Ville»: les antiquaires.

Parmi les innovations intéressantes à partir de 1879, notons: la multiplication des commerces de détail (épicerie, mercerie, vins), l'apparition des cafés, la spécialisation des métiers (lithographe, mécanicien, typographe, parqueteur, gypcier, poêlier), la présence d'une école enfantine municipale. Les «régies» d'immeubles figurent dans l'annuaire de 1910.

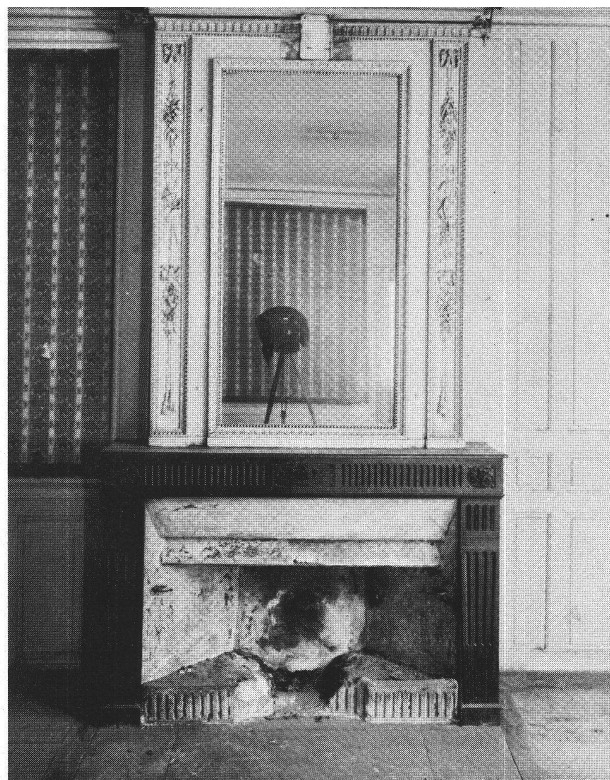
Maison	1834				1879				1910				1937				1971			
	F	V	S	Total	F	V	S	Total	F	V	S	Total	F	V	S	Total	F	V	S	Total
1/135	3	—	—	3	—	—	1	1	—	—	1	1	—	—	1	1	—	—	—	—
2/100	5	1	2	8	1	—	—	1	—	—	1	1	—	1	—	—	—	—	—	—
3/134	11	4	8	23	1	2	6	9	2	1	3	6	—	—	—	—	—	—	—	—
4/101	1	2	10	13	3	3	3	9	2	1	2	5	—	—	—	—	—	—	—	—
5/133	13	6	11	30	11	2	6	19	3	2	11	16	—	—	—	—	—	—	—	—
6/101bis	2	—	—	2	3	2	2	7	4	—	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—
7/132	5	—	6	11	6	2	4	12	4	1	2	7	1	—	2	3	—	—	—	—
8/102	8	1	5	14	3	1	1	5	1	—	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—
9/131	10	1	2	13	3	—	3	6	2	—	1	3	—	1	2	3	—	—	—	—
10/103	18	1	8	27	1	1	3	5	1	1	3	5	—	—	—	—	—	—	—	—
11/130	1	—	1	2	3	1	1	5	3	—	1	4	—	—	—	—	—	—	—	—
12/104	10	1	12	23	4	—	2	6	1	1	5	7	—	—	—	—	—	—	—	—
13/129	6	—	3	9	4	—	—	4	3	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—
14/105	17	—	9	26	5	2	7	14	2	1	2	5	—	—	—	—	—	—	—	—
16/106	3	4	6	13	2	1	3	6	1	1	1	3	—	—	—	—	—	—	—	—
17/109	2	—	9	11	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	—	1	—	1	—	1
18/107	—	2	8	10	3	2	4	9	3	—	8	11	3	1	16	20	2	2	2	6
20/108	4	1	15	20	1	1	1	3	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	119	24	115	258	54	20	47	121	33	9	45	87	5	3	21	29	2	3	2	7
	46 %	9 %	45 %	100 %	45 %	17 %	39 %	100 %	38 %	10 %	52 %	100 %	17 %	10 %	72 %	100 %				

Tableau comparatif des secteurs d'activité à la rue de la Pélisserie depuis le XIXe siècle.

F = activités de fabrication; V = activités de vente; S = services.



Pépissierie No 5 (en 1916). Le passage de la cour vers la rue. (Cliché Vieux-Genève.)



Pépissierie No 3. Intérieur (cheminée, début XIXe). (Cliché Vieux-Genève.)



Pépissierie No 7 et No 9 en 1940 pendant la démolition. (Cliché Vieux-Genève.)

Pépissierie No 18 (au centre de la photo). La rue semble s'articuler autour de l'immeuble. Au premier plan à droite, les maisons No 12, 14, 16 qui ont disparu pour faire place à la rue Calvin prolongée.

La pente de la rue est régulière, ce qui n'est plus le cas depuis qu'on a dû l'entamer pour créer le parking. Les immeubles forment un ensemble «gothique» homogène. Le panneau publicitaire, au centre de la photo, permet de dater celle-ci, d'après nos recensements, avant 1910. (Photo Vieux-Genève.)

B. Edifices existants

1. Un groupe de maisons d'origine médiévale: le No 18

Le groupe de maisons étudié occupe l'emplacement de cinq parcelles médiévales dans la partie privilégiée de la rue, face à son embranchement avec la rue Calvin. L'immeuble épouse la forme de la rue tant en plan (angle de la façade) qu'en coupe (décalage des toitures répondant à la pente du terrain).

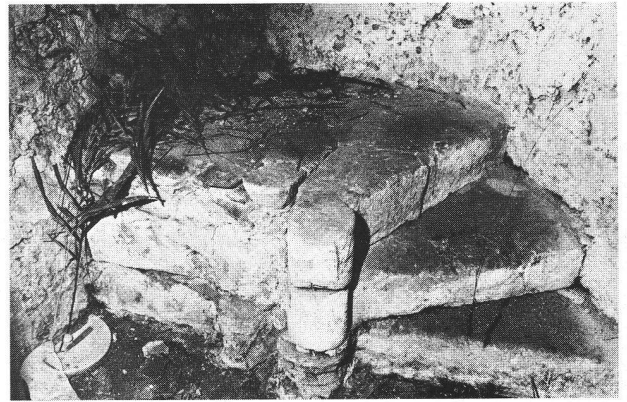
Un groupe d'immeubles en L bordent une vaste cour carrée sur ses côtés nord et est, conférant à l'ensemble du corps de logis une situation d'ensoleillement optimale (sud et

ouest). Un étroit couloir s'étend le long du mitoyen sud de la cour, aboutissant aux commodités.

La partie de l'immeuble située le plus haut par rapport à la rue offre une façade très homogène du début du XVIIIe siècle, flanquée d'un escalier hélicoïdal qui prend jour par d'étroites fenêtres gothiques moulurées (parcelles I et II). Elle s'ouvre sur la rue par une porte cochère donnant accès à la cour et qui constitue l'entrée principale de tout l'immeuble.

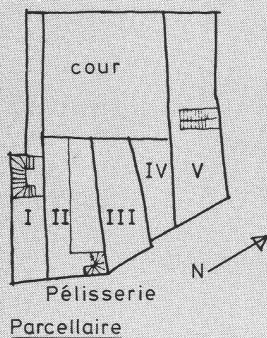


Cave située sous la parcelle II au niveau -1: Accès par un escalier situé à droite de la porte cochère. Murs et voûte en moellons.

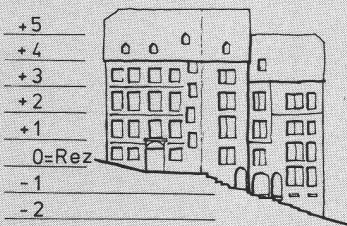


Local A (niveau -1): Amorce d'un escalier en colimaçon. (Cf. plans page 22.)

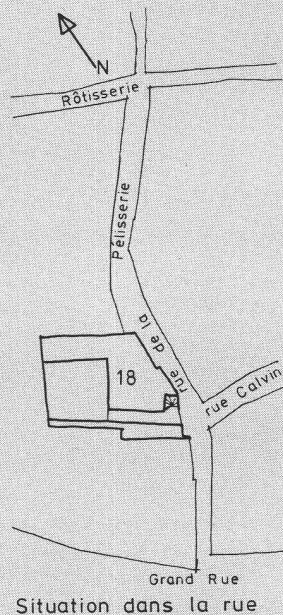
20



Parcelle



Niveaux



Situation dans la rue

La partie inférieure des parcelles III, IV, V a un caractère nettement gothique avec ses étroites fenêtres jumelées. Au niveau inférieur, trois portes donnaient accès à des bouliques. Lors de surélévations des XVIe-XVIIe siècles, le rythme des fenêtres a été maintenu, mais celles-ci ont été simplifiées (disparition des moulures et des accolades). La maçonnerie montre un changement de matériaux au 4e étage de la parcelle V (voir ci-après les rénovations de la Société économique). Les trois fenêtres du niveau -1, à l'angle de la rue Calvin prolongée, sont parées de linteaux à double accolade; il s'agit sans doute là d'une réfection relativement récente.

Le mur étroit au nord a été peint d'un décor végétal dans le goût de l'Art Nouveau; il en subsiste quelques fragments.

Le socle est étayé par un contrefort de plus de 4 mètres de hauteur à l'angle nord-est. La face nord, elle, est soutenue par cinq grands contreforts sur toute la hauteur du mur, qui datent de la démolition de l'immeuble mitoyen.

Les toitures de tuiles plates datent du début du XIXe siècle et abritent deux étages de combles dans la partie sud de l'immeuble, un seul étage dans sa partie nord.

Les escaliers sont au nombre de trois:

— En façade, un escalier hélicoïdal (ou viret) dessert tous les niveaux depuis le rez-de-chaussée jusqu'à +4. L'accès du niveau +4 au niveau +5 se fait par un escalier droit en bois, d'une seule volée.

— Un escalier à deux volées dessert les niveaux -1 à +2 dans l'aile nord. Notons que ces deux escaliers figuraient déjà sur les plans Billon et Céard!

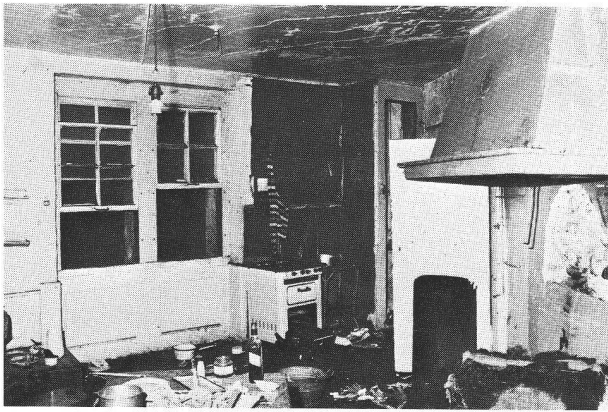
— Un grand escalier balancé plus récent fait communiquer directement l'appartement du premier étage avec l'entrée de l'immeuble. Dans sa monumentalité, il contraste avec les

Pélissier No 18. La façade XVIIIe siècle flanquée de l'escalier hélicoïdal.



Pélissier No 18. Façades gothiques surélevées. Etat en 1976.





3e étage. La cuisine...



... s'ouvre dans l'axe de la rue Calvin.



Pièce A (Mme Prior): 1er étage.

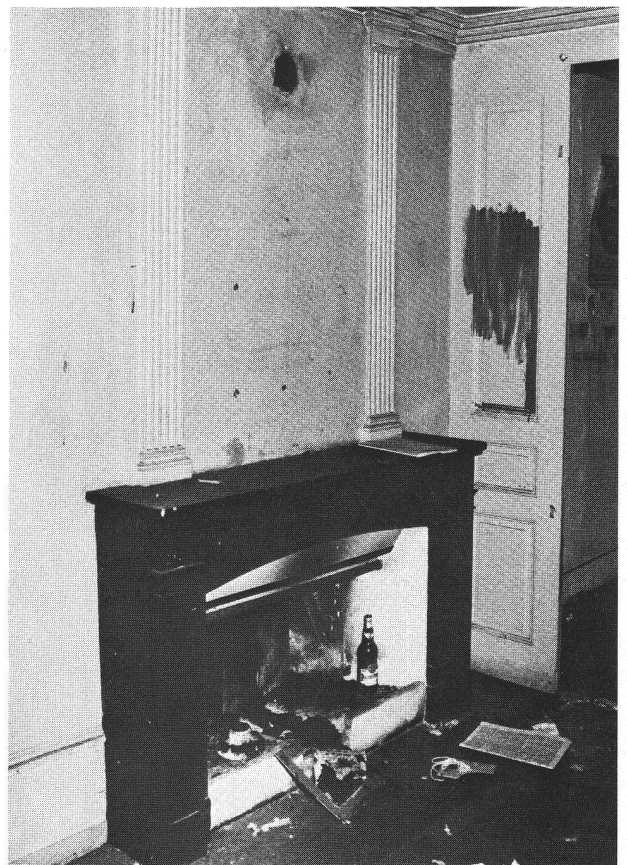
deux autres et semblerait indiquer l'existence d'un «bel étage». Pourtant, on note des hauteurs sous plafond sensiblement égales à tous les étages.

— Enfin au niveau -1 de la parcelle III subsiste l'amorce d'un viret qui devait relier une boutique à l'étage supérieur. La façade sur cour est très simple. La cour, grande, carrée, bien aérée, est occupée dans sa majeure partie par un bâtiment bas construit au milieu du XIXe siècle et ayant abrité une imprimerie.

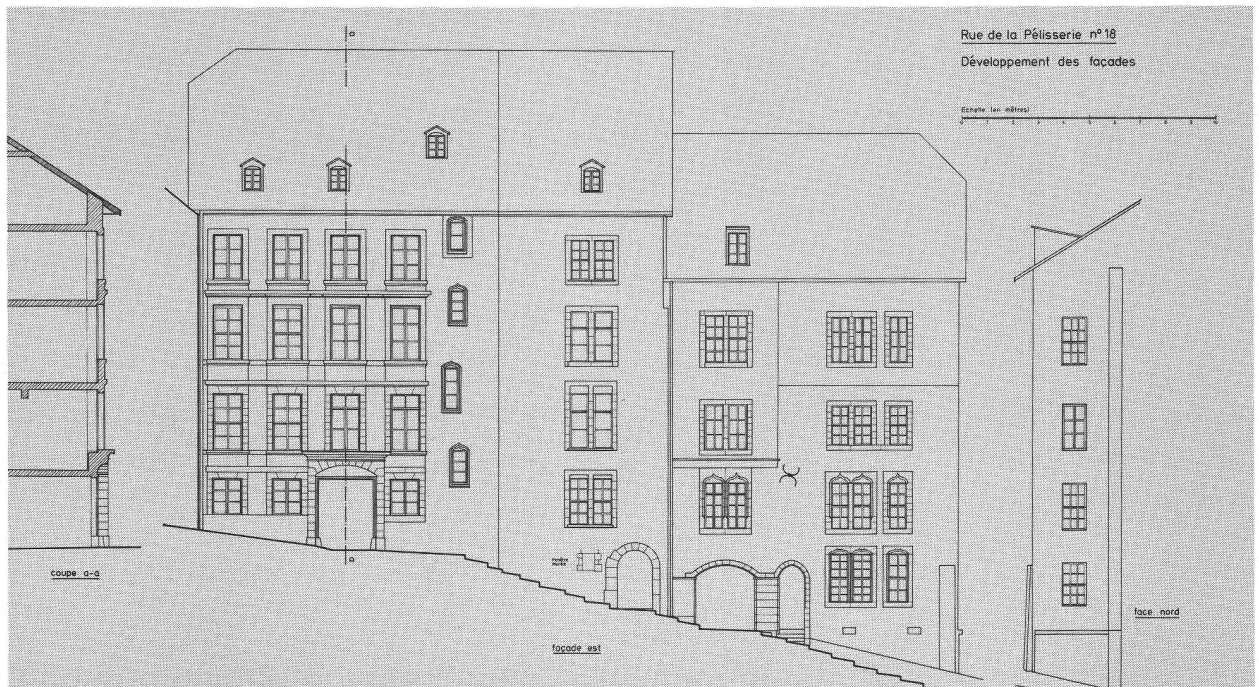
Sur la façade principale, à droite de la porte cochère, sont apposées deux plaques qui témoignent de l'histoire de l'immeuble et de sa petite histoire:

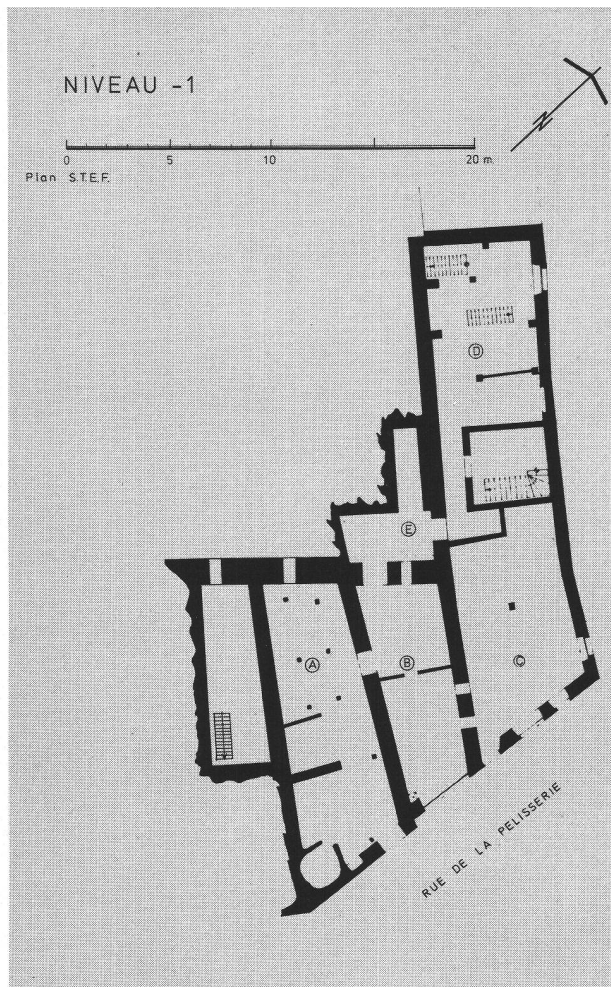
— sur l'une, on peut lire que l'immeuble fut le siège de la Société économique de 1798 à 1847,

— sur l'autre, que la poétesse anglaise George Eliot y a séjourné d'octobre 1849 à mars 1850. Durant l'hiver qu'elle passa à Genève, George Eliot vécut avec la famille de François D'Albert-Durade qui fit son portrait.



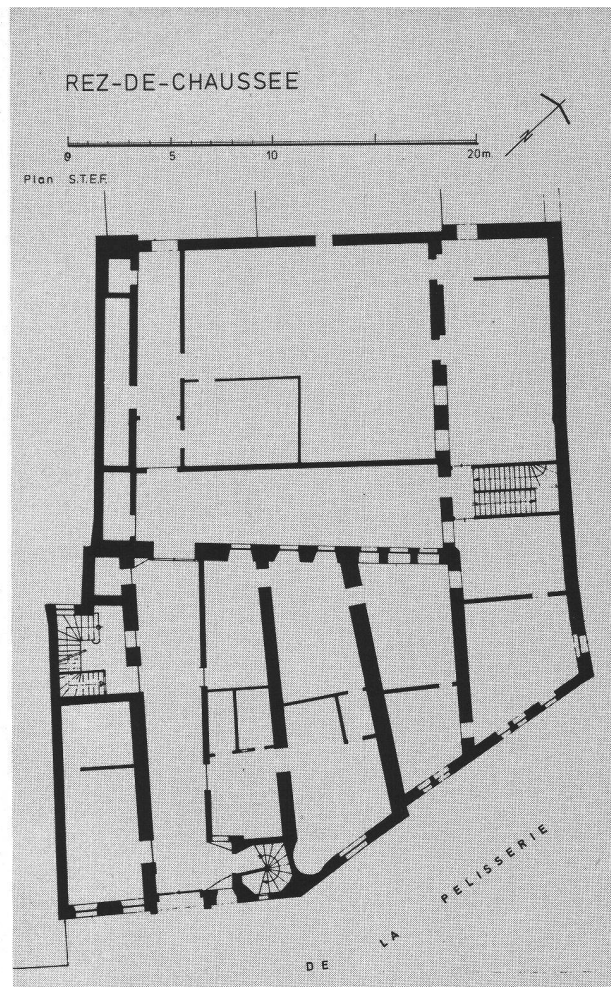
3e étage. Chambre (B), la cheminée.





Les caves: niveaux -1 et -2). Seules la moitié de la parcelle II (sur un niveau) et la totalité des parcelles III, IV et V (aux niveaux -1 et -2) sont excavées.

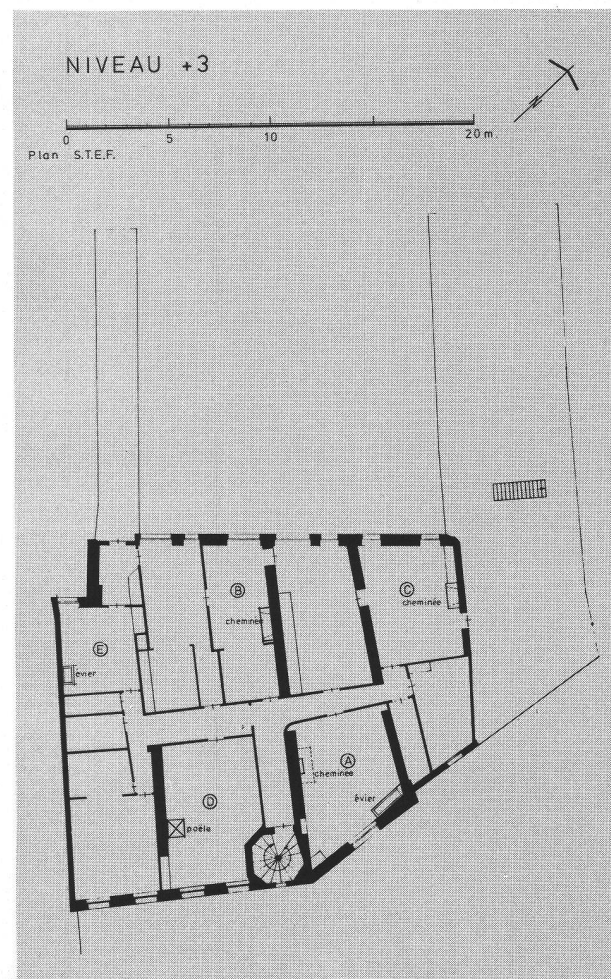
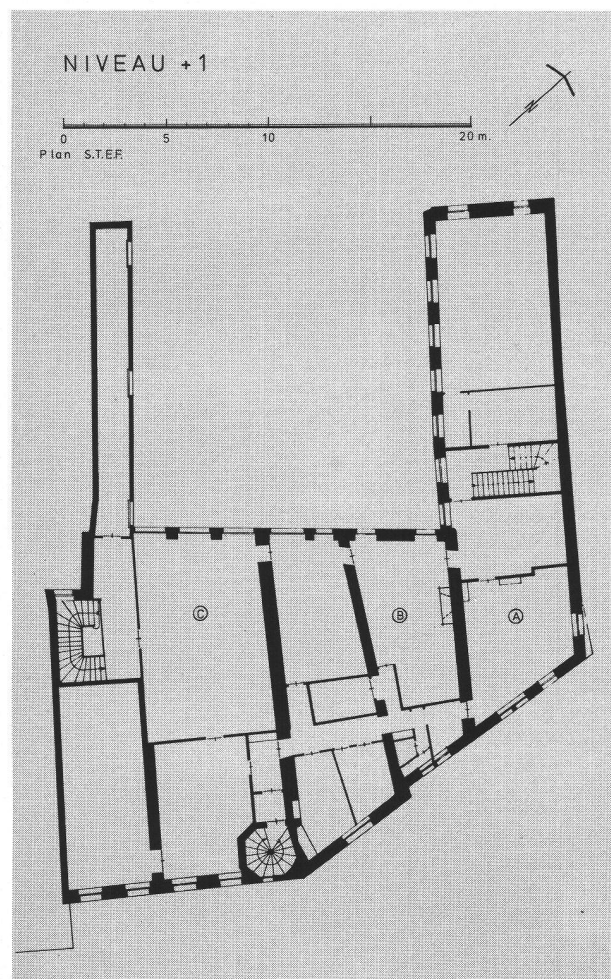
Les appartements: (niveaux 0 à + 3)
Le niveau 0 (rez-de-chaussée) est celui où se trouve l'entrée principale de l'immeuble avec sa porte cochère et son passage donnant accès à la cour.



Chaque étage est actuellement occupé par un seul appartement.

Les plans d'étage montrent clairement l'ancien parcellaire: l'immeuble se trouve découpé en cinq «tranches» séparées par d'épais murs porteurs de refend. Cette disposition conditionne largement l'organisation interne des appartements.

Appartement du niveau + 1
Trois escaliers d'accès sont là pour nous rappeler que



l'étage n'a pas toujours été occupé par un seul logement. Les diverses modifications qui ont été apportées dans l'organisation de l'appartement ont conduit à un plan ne présentant pas une grande cohérence. Au lieu de cela, on parcourt transversalement les cinq «tranches» mentionnées plus haut à travers des ouvertures pratiquées dans les murs de refend et des couloirs exigus. Les seuils présentent souvent de légères différences de niveau.

Les cuisines et locaux de service donnent sur la rue de la Pélisserie, les pièces de réception, sur la cour.

La pièce A: située à l'angle Pélisserie-rue Calvin. De forme trapézoïdale, elle s'ouvre sur la rue par quatre fenêtres, dont deux jumelées.

Plafond à poutres apparentes: deux poutres perpendiculaires aux murs de refend, une troisième, très fléchie, longe la façade, supportée par deux consoles en fer.

Ce salon d'angle est la seule pièce de l'appartement qui ait conservé une poutraison apparente non moulurée.

La vogue néo-classique à Genève s'est exprimée par le décor strict de la cheminée et des lambris de la chambre B. *Au salon C* les poutres très hautes ont été recouvertes de moulures qui se continuent sous la forme d'une corniche sur le pourtour de la pièce. L'adjonction de la voussure confère à l'ensemble l'aspect d'énormes caissons. Ailleurs, le plafond n'est pas «habillé» laissant apparaître le solivage.

Chambre B: orientée à l'ouest (sur cour). Le plafond et les deux caissons des fenêtres à guillotine sont moulurés. Cheminée: tablier en bois peint; la hotte est décorée de deux pilastres cannelés et d'un cadre mouluré.

Appartement du niveau + 3

Contrairement à l'appartement du premier étage, on est ici en présence d'un plan beaucoup plus organisé: un couloir d'entrée longitudinal aboutit à un dégagement transversal qui distribue les différentes pièces. Cet appartement a été occupé jusqu'à une époque récente par la Fédération catholique genevoise qui y logeait des dames âgées seules. C'est peut-être la raison pour laquelle on y trouve un cloisonnement qui n'existe dans aucun autre appartement de l'immeuble, en particulier dans la partie sur cour.

La cuisine spacieuse (A) est munie d'une grande cheminée surmontée d'une hotte. Deux fenêtres jumelées à guillotine s'ouvrent dans l'axe de la rue Calvin.

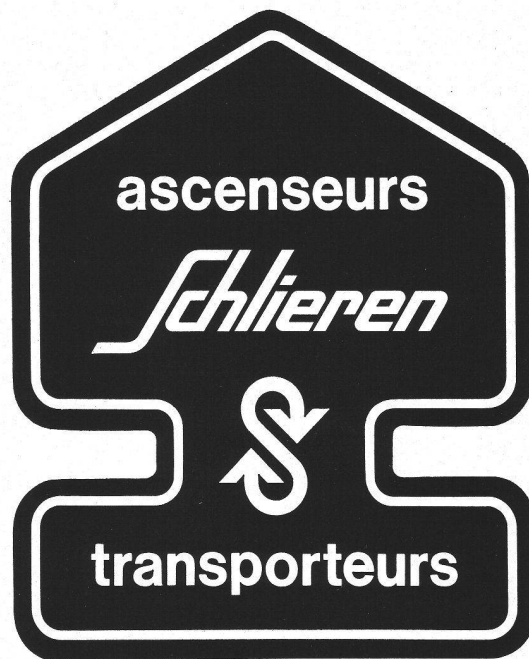
La pièce E est équipée d'un évier en pierre. Peut-être s'agissait-il d'une seconde cuisine.

Les chambres (B) et (C) sont toutes deux munies d'une cheminée. La première est particulièrement intéressante avec son manteau de marbre veiné noir, ses deux colonnes cannelées et sa corniche à larmier. Là encore, un décor néo-classique de moulures et de corniches caractérise la pièce.

(Rappelons qu'il s'agit de l'appartement qui était occupé en 1834 par le négociant Eymard.)

2. Notice historique: une rénovation au seuil du XIXe siècle — La Société économique

En mars 1798, au moment où se précisait la menace d'annexion de la République de Genève par le Directoire, le Conseil législatif proposait à l'Assemblée souveraine la formation d'une «Commission extraordinaire» capable de prendre rapidement des mesures d'urgence. La commission entra en fonction le 1er avril. Deux semaines plus tard, les troupes françaises pénétrèrent dans la ville. Mais dès le 4 mai, la Commission extraordinaire éditait un arrêté constituant deux sociétés pour gérer les biens de l'ancienne République: la Société de bienfaisance, chargée des biens de l'Hôpital général, et la Société économique, chargée de pourvoir au culte, à l'instruction, et à l'entretien des immeubles publics et autres propriétés des «Anciens Genevois» qui demeureraient indivises. Parmi les 15 citoyens formant la Société économique — d'ailleurs tous membres de la Commission extraordinaire et nommés par elle — se trouvait Laurent Bernier, qui avait déjà siégé dans une Commission révolutionnaire en 1794 et au Conseil législatif en 1797. Il fut désigné comme caissier de la nouvelle Société.



Ascenseurs et Wagons Schlieren S. A. Lausanne

avenue de la Rasude 2 - Tél. 021 - 20 14 01
Bureau vente Genève: Tél. 022 - 20 06 11

SCHICHTEX
MATERIAUX ISOLANTS
SCHICHTEX
MATERIAUX ISOLANTS
SCHICHTEX
MATERIAUX ISOLANTS

**Protègent
du froid,
du chaud
et du bruit.**

ROCKBI
Projection à fibres minérales.
Protège du chaud,
du froid, du bruit
et du feu.

Bau + Industriebedarf AG 4104 Oberwil-Bâle tél. 061 47 81 76

DACO S.A. GENÈVE

59, avenue Wendt — 1203 Genève
Tél. (022) 33 80 79 — 34 91 01

Fourniture

Carrelages, faïences, grès (piscines), terres cuites, rustiques, etc.

Fourniture et pose

Marbres naturels, agglomérés, granits

Eléments de façade

en granit aggloméré, bouchardé (à haute résistance et imperméabilité)



LAUSANNE
Av. d'Echallens 69
Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Vitrages isolants:
Thermopane - Moutex
Polyglass, etc.
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture,
sablage industriel

Vitrerie générale

**Miroiterie
Romande**

Vetroflex
ISOVER
VETROFLEX
isole
le chaud, le froid, le bruit
mieux
FIBRIVER
Case postale, 1001 Lausanne
tél. 021 20 42 01

Pendant les seize ans du régime français, la Société économique parvint à préserver le patrimoine immobilier qui lui était confié des empiétements et des confiscations. Elle passa sous le contrôle du Conseil d'Etat sous la Restauration et ne fut dissoute qu'en 1847.

Ses archives, «Registres et Papiers de la Société économique», conservées aux Archives d'Etat et rendues plus accessibles grâce à un Inventaire (de 1936), constituent une mine d'informations sur l'architecture genevoise publique et privée. Nous en tirons les renseignements qui suivent sur les immeubles groupés portant le No 18 de la rue de la Pélisserie, les seuls à avoir survécu aux vagues de démolitions du début du XXe siècle.

Pour la période française, l'essentiel de la documentation se trouve dans le Registre H 10, dossiers No 12 à 17 (locations, entretien, constructions) à confronter avec les précisions d'un Recensement de 1811/1812 (Archives de l'Etat, B-17, f. 88).

Installation à la rue de la Pélisserie

Un papier transmis par de précédents propriétaires nous apprend que, en 1756, noble Louis Buisson, avocat, a vendu aux honorables Gabriel Noblet et J.-J. Chommier «deux petites maisons contiguës, à la rue de la «Petite Pélisserie» pour 7840 florins, à condition de n'y établir aucun ouvrier qui par sa profession puisse incommoder le quartier (serrurier, maréchal, tonnelier, menuisier, etc.) ou l'exposer à quelque incendie (par la présence d'un four, d'une forge). L'on semble donc souhaiter une rue tranquille: la maison contiguë «au vent» appartient à un colonel Fatio; «à bize» est «la grande maison» de Louis Buisson. Néanmoins, la tradition médiévale de l'artisanat au rez-de-chaussée persiste. En 1779, le tondeur Séguin (dont la famille est copropriétaire avec les Fabri-Vernet) occupe la «boutique», on le prie seulement de «ne pas répandre de l'eau dans la pente de la Pélisserie» (sans doute pratique courante à l'époque).

La position centrale de ces «petites maisons», entre Haute-Ville et Basse-Ville, et leur ouverture sur l'aristocratique rue des Chanoines (rue Calvin actuelle) ont pu influencer le choix de la Société économique, laquelle apparaît d'abord comme locataire des Demoiselles Fabri (au rez-de-chaussée et au 1er étage «avec dépendances», pour 400 et 500 florins, en 1801), puis comme propriétaire en 1805. Elle y installe son siège, ses archives, et y loge son caissier Laurent Bernier. Elle voisine avec un négociant en horlogerie (Menu-Wyss, au 2e étage, dans un appartement de 10 chambres et cuisine), elle loue une boutique à un tourneur (Jacob Strubing) en lui recommandant de «ne pas travailler à des heures indues». Au rez subsistent, depuis 1802, les bureaux de commerce du «citoyen Achard», bien abrités derrière une «forte porte d'entrée en noyer», avec serrure compliquée («avec montre à secret») et ses fenêtres à l'anglaise, avec volets en dedans, et barres de fer (inventaire du bail de 1803, renouvelé en 1810).

Transformations et aménagements à partir de 1805

a) Etat des maisons

Outre la documentation archéologique ponctuelle, nos documents fournissent des informations d'intérêt plus général sur les pratiques et techniques traditionnelles, encore archaïques, appliquées lors de l'entretien et de la réhabilitation d'édifices «mineurs» du tissu médiéval autour de 1800.

Contrairement à un usage récent (qui consiste à laisser les maisons anciennes se dégrader en attendant une démolition ou une intervention plus ou moins radicale), ces demeures de la Pélisserie semblent avoir été l'objet d'entretien et de réfection pour ainsi dire permanents: intervention périodique de maçons,

charpentiers, couvreurs, ferblantiers, serruriers, vriers (exemples, en 1797, 1799, 1800, 1801, 1802).

Une intervention de 1800 laisse supposer des désordres dans la maçonnerie: «raclé, plâtré par place les brèches au mur de la boutique...» Le rapport de 1805, peut-être tendancieux, de la part d'artisans qui s'adressent à une société d'une remarquable prospérité, nous donne l'image d'édifices fatigués:

- Murs des caves et bûchers dégarnis.
- Planchers mauvais en plusieurs endroits.
- Faces au levant et au nord pas en bon état, surtout où il y a le plus de hauteur.
- Contreforts existants rongés.
- Lézardes.
- «Il y a déjà quelques clefs en fer, ce qui annonce la vétusté, suivant ce qu'il y a lieu de croire, il conviendra d'en mettre d'autres.»
- Les toits en tuiles courbes sont mauvais, il y a souvent des gouttières, la charpente n'est pas bonne...

Un rapport plus détaillé, à la suite de la visite officielle des membres de la Société, fait état du surplomb des façades vers l'angle, au nord. (Me Brollet, maçon, et Abraham Borel, charpentier, 19 août 1805).

b) Travaux proposés

Dans leur note commune, maçon et charpentier suggèrent tout d'abord les «réparations indispensables»:

- Contrefort à l'angle nord sur la Pélissérie: placer des assises de roche et d'autres en molasse au-dessus.
- Petite face au nord: au moins refaire la partie du haut (3e étage) et la partie d'angle, qui n'ont pas de pierres de taille, jusqu'au-dessous du réglemur. «La partie inférieure, quoique bien mauvaise, pourrait encore, en la réparant, subsister, ne surplombant pas autant que le haut et étant contrebandée d'un côté par le mur de face du voisin et de l'autre par l'angle de pierre de taille en assez bon état.»
- Tout le haut de la maison est en réglemur et doit être piqué et plâtré à neuf dans les faces qui donnent sur la Pélissérie... Les autres parties de gros mur de face... seront piquées et plâtrées où le besoin sera — le tout enduit d'une même couleur.
- Le couvert du corps de logis d'en bas est en mauvais état.

Mais une véritable réhabilitation ou «réparation convenable» devrait inclure, selon les hommes du métier, une réfection du «grand corps de maison» dans la partie du haut de la rue «à remettre en tuiles plates. Vu l'élévation que l'on gagnerait par la pente du toit, l'on pourrait faire un très joli appartement... avec deux chambres donnant sur la rue (à la place du grenier d'étendage, à situer plus haut), en continuant l'escalier jusqu'aux greniers.»

La tuile plate permet en effet une pente beaucoup plus forte que la tuile courbe, traditionnelle dans la Genève médiévale comme dans les campagnes. Il existe déjà un petit appartement un peu minable au 3e étage, sans doute celui qu'occupait un sieur Clerc, et que, dans leur premier rapport, Brollet et Borel se proposaient d'agrandir du côté Pélissérie «sans relever la face» (détail important !). Quant au «magasin» du rez, qui s'ouvre sur la rue par deux fenêtres, l'on pourrait «en faire une boutique». Enfin, «non par son grand besoin, mais pour que tout le bâtiment soit en bon état», aussi du côté ouest, il conviendrait «de mettre en tuile plate la partie de couvert de l'aile sur la cour au-dessus des comptoirs de même que celle de vis-à-vis pour les latrines».

c) La tranche de 1806

Manifestement, maître Brollet attaque tout d'abord par le nord le groupe de maisons médiévales particulièrement dégradé, à murs de boulets, superstructures à pans de bois («réglemur») et couverture en tuiles courbes, conformes à la typologie habituelle des maisons bourgeoises de Genève: fenêtres en série à linteaux en accolade, gothiques, et à linteau droit aux étages ajoutés aux XVIe et XVIIe siècles. Lors de réfections, les profils gothiques font place aux sobres encadrements de la Genève calvinienne, mais la tradition de fenêtres jumelées persiste: elles figurent, avec leur «montant en grès» sur le devis de Brollet.

Cette première tranche du chantier comprend notamment:

- La reconstruction de l'étroite façade au nord, en maçonnerie (18 à 22 pouces d'épaisseur, soit 27 cm. en moyenne) avec «trois fenêtres l'une sur l'autre, en quartiers de pierre du pays». Ces 15 pieds de long (4 m. 88) et 38 pieds de haut (12 m. 35) font 9 toises de mur (60,84 m²).
- Le remplacement du «réglemur» depuis l'angle jusqu'au mur de refends par un mur maçonné de 38 pieds de long (12 m. 35) sur 13 pieds de haut (4 m. 23).
- La réfection du bas de la façade (la roche remplaçant la molasse, fusée) jusqu'au contrefort également réparé.
- La couverture à tuiles plates, ce qui entraîne une surélévation des murs de refends en brique.

Sur cette première tranche, facturée à 6081 florins et 6 sols, Brollet reçoit dès 1806 des versements, en tout 5610 florins. Une seconde étape, le «relevage» et l'aménagement du «côté du haut», suit d'assez près, puisque, en 1807, les propriétaires de la maison voisine en amont, Marie Caillet et Samuel Pillioud, se plaignent du «mur d'appuiage» fait sur leur mur, de la perte de plusieurs fenêtres bouchées, du manque de tirage de leur cheminée, etc. (cheminées à «guérir de la fumée»).

Il s'agit certainement des effets du «relevage», notamment des «six toises de mur en brique» (40, 60 m²) pour le pignon du couvert sur le mur mitoyen de la maison Pilloux.

Nous abordons ici la «réparation convenable» suggérée dès 1805, et destinée à mettre en valeur le 3e étage, avec ouvertures nouvelles sur cour, continuation de l'escalier «à noyau de pierre», percée de trois portes dans le mur de refends, établissement de cheminées d'appartement à chambranles en noyer, etc.

Un billet signé Brollet, daté de mars 1808, mentionne une facture de 10 383 florins pour ce «deuxième corps» de bâtiment.

La phase finale consistait à «piquer et replâtrer toutes les faces de la Pélissérie», à les blanchir et à les teindre d'une couleur uniforme (en tout 70 toises, soit 473,20 m²).

d) Précisions techniques

Cette opération d'un coût total de 16 464 florins 6 sols s'est effectuée selon les règles de l'art, avec toutes les précautions voulues, de la «reconnaissance des quartiers taillés» jusqu'à la visite finale par le secrétaire du Comité des immeubles de la Société économique, M. Rouges.

Une longue série de notices nous renseigne sur la marche du chantier et les techniques de construction.

ERIC REYMOND

LAUSANNE

Rue du Crêt 7
Tél. 27 62 33

Agence de vente des brûleurs
à mazout **SIAM**

BAATARD S.A.

NETTOYAGES

BÂTIMENTS NEUFS — VITRINES — TRAITEMENTS PLASTO-LINO

Depuis 1897

Inscrit au Registre professionnel — Membre ASEN et AVEN

1004 Lausanne

Siège et dépôt: Avenue de Beaulieu 26 - Tél. 37 03 02

Bureau: 1099 Les Cullayes - Tél. 93 14 75

26

La négociation du juste prix va de pair avec les recommandations quant à la qualité, exigée en parfaite connaissance de cause.

Pour la molasse du pays, la Société refuse le prix de 3 florins 3 sols du maçon (au Molard, elle payait 2 florins 8 sols le quartier). Le reste de la maçonnerie se fera en «cailloux de Meillerie», le mortier sera composé de sable du lac et de chaux maigre. Les briques, dûment contrôlées avant l'emploi (qualité de la cuisson), doivent provenir des Tuileries de Bellerive, de Ferney ou de Rolle; le bois — sain et de qualité — soit de Saint-Cergue, soit de Bourgogne. Le couvert du toit sera monté sur appui de manière que le maçon puisse travailler à couvert. Aucune vieille molasse ne sera remplacée dans un mur, les cailloux manquants étant remplacés en pierre de Meillerie.

Les dommages occasionnés aux voisins par la négligence des ouvriers seront à la charge du maître maçon (c'est ainsi que, à titre d'indemnité, les voisins Caillet-Pillioud lui demandent 600 tuiles courbes, pour avoir «beaucoup souffert de la part des ouvriers tant maçon que fumiste»).

Les cheminées ont été relevées de 15 pieds jusqu'au toit, également dans la maison Pillioud. (Doss. 17, papier 32.)

Du point de vue des techniques de construction, le rapport d'experts du 9 juin 1806, signé Jacob Henry Sequin et Vaucher-Ferrier, «entrepreneurs de bâtiment patentés», nous intéresse par les résultats du «plombement» des façades — 7 pouces de surplomb (environ 19 cm.) sur 15 pieds de hauteur (4 m. 88), l'épaisseur des murs variant de 25 à 21 pouces en montant (67,75 cm. à 56,90 cm.) — et par les mesures proposées pour rendre la région de l'angle au nord solide en évitant la démolition et reconstruction:

— Rehausser la face au nord en grosse maçonnerie «en liant bien soigneusement le vieux avec le neuf».

— Etayer la grande façade par une «ogive» (contrefort) en roche «devant le trumeau qui est entre les deux ogives actuelles», jusqu'aux tablettes des fenêtres du rez-de-chaussée.

— Faire un soubassement de roche entre ces ogives.

— Faire reposer ogive et soubassement sur un fond solide «avec un grillage et de bons matériaux nécessaires pour lier le vieux avec le neuf».

— Poser trois clefs de fer par étage y compris le grenier.

— Refaire en grosse maçonnerie le trumeau entre l'angle et la fenêtre «depuis le niveau du plancher qui couvre le premier étage jusqu'au couvert», et la partie en réglemur du 3e étage.

Les reconnaissances mentionnent le «mur de l'ogive» (16 pieds de long, 11/6 de haut = 5 m. 20 et 3 m. 74) et 565 quartiers de pierre pour le corps de logis du bas.

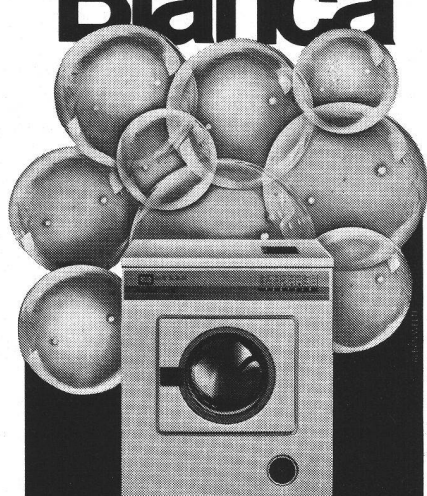
e) Aménagements intérieurs et entrée de familles de notables, 1807-1810

Le caissier de la société économique, Laurent Bernier, est installé dès 1806 au 1er étage, où s'effectuent d'importants travaux (plafond, planchers, portes, etc.) pour plus de 523 florins.

L'année suivante, Léonard Bordier et sa famille louent le grand appartement du 3e étage qui «vient d'être établi entièrement à neuf» avec ses 13 fenêtres neuves et son fourneau «monté à la russe» (à la demande du locataire) en «belle catelle de faïence, vernis blanc et marbrée de violet, avec socle noir veiné de blanc» (factures de 1807). Il est prié de jeter souvent de l'eau dans le canal des commodités et de ne pas troubler la tranquillité de la maison lorsqu'il fera de grosses provisions de bois et de vin.

En 1809, après diverses transformations — planchers, plafonds, fenêtres à l'anglaise (facture Vaucher-Barbe), le ménage David Charles Odier-Eynard

Merker
Bianca



La nouvelle génération est là.

Encore davantage de confort et de sécurité, à moins de frais, de temps, d'eau et d'énergie. Des modèles pour 4 1/2 et 6 kg, avec ou sans fixation au sol. Demandez le nouveau prospectus.

Merker SA
5401 Baden
056 22 41 66

prend possession, avec sa suite, de la «totalité du 3e étage», appartement confortable et cher (700 florins non compris l'impôt des portes et fenêtres). Le bail daté de 1810 note que le locataire s'entendra avec les voisins pour que la porte d'entrée ne reste pas ouverte à des heures qui pourraient compromettre la sûreté de la maison. En outre, «dans le cas où il ferait danser chez lui, il s'entendra avec le Comité des immeubles de la Société économique pour qu'il n'en résulte pas d'inconvénients pour la maison» et les frais d'étayage seront à sa charge. Mais les occupants de la maison ne sont pas encore satisfaits. Odier-Eynard demande des volets du côté cour, car le soleil abîme ses papiers. Bernier demande des barreaux à la fenêtre de son lavoir, sa domestique étant tombée dans la rue de la Pélisserie — la fenêtre doit en effet rester ouverte, à cause de la mauvaise odeur provenant des latrines (1811).

f) Les habitants de la maison rénovée, 1811-1812

Le recensement, s'il omet les occupants journaliers des boutiques et comptoirs — le tourneur Strubing, dont on munit la boutique de nouvelles marches en grès, le commerçant Jean Achard — nous donne la composition complète des familles logées dans la maison et de leur suite:

R. — Le concierge Jacques Dupuis, sa femme Jeanne Merminod, sans profession; la lingère Andrienne Merminod et l'apprenti mercier Jean Samuel Merminod.

1 — Le caissier de la Société économique Laurent Bernier, la femme, Françoise Dufour, une fille de 13 ans, Françoise Bernier, et une domestique Pernette Monachon.

2 — Le négociant David Charles Odier-Eynard; J.-A. Odier, ancien négociant; deux enfants; le domestique P.-A. Joly, la cuisinière E. Joly, et la gouvernante Jeanne Bouny.

3 — Frédéric Louis Bordier, son fils, 22 ans, et sa fille, 19 ans; la veuve Jeanne Soret-Bordier; une cuisinière et une femme de chambre.

Le besoin accru d'espace, de confort et de lumière dans l'habitation urbaine, ajouté à un souci de représentativité bourgeoise, a sans doute motivé dans ce cas la transformation progressive de cinq maisons médiévales groupées en une seule propriété, en l'espace d'un siècle, la première grande étape étant la reconstruction des tranches supérieures, face à la rue Calvin, avec façade commune, régulière, avec quatre travées de grandes fenêtres, et la dernière étape consistant en percées à travers tous les anciens murs de refends pour constituer de vastes appartements, et en agrandissement des combles avec couverture en tuiles plates, à forte pente. L'éclairage, faible au niveau des boutiques donnant sur une rue étroite, restait médiocre au rez (qui devenait cependant un 1er étage au nord, du fait de la pente), s'améliorait à l'étage de L. Bernier, où la Société économique avait ses bureaux, et devenait agréable aux 2e et 3e étages, à l'est, par l'enfilade de la rue Calvin, à l'ouest, par les ouvertures maintenant nombreuses sur une cour ensoleillée.

Le maintien des structures anciennes, avec leur hauteur de plafond modérée, empêchait la constitution d'un «étage noble» comme dans les maisons patriciennes de la rue Calvin. Ce sont donc les deux derniers étages, les plus clairs, les plus aérés (argument de quelque importance au temps où les latrines se déversaient dans une fosse) qui pouvaient convenir à deux familles aisées et influentes de la cité.

Le climat politique de la maison, si l'on peut employer ce terme, est plutôt libéral et progressiste. Bernier, nous l'avons dit, a siégé dans des commissions révolutionnaires. Ses voisins des étages supérieurs auront un rôle à jouer dans la République après la Restauration. Admise à la bourgeoisie genevoise depuis deux générations seulement, la famille Odier fera parler d'elle dans la politique et dans la banque au XIXe siècle. David Charles (1765-1850), bien que conseiller et syndic pendant le régime Rigaud, n'est pas un «englué», mais un adepte au «tiers parti». Il signera en 1841 l'«Adresse des Quatre-Vingts» demandant une réforme de la Constitution: «Ces hommes... avaient peu de sympathie pour les hommes du haut de la ville qui professaient des opinions aristocratiques.» (Rigaud, Mémoires, II, p. 124.)

D'origine française comme les Odier, mais Genevois depuis 1571, les Bordier se distinguent sous l'Ancien Régime comme peintres sur émail et dans la magistrature. Les événements de 1794 les divisent. Deux membres de la famille sont condamnés à mort par contumace par un tribunal révolutionnaire où siège Daniel-Aimé Bordier. Quant à Frédéric-Louis (1786-1865), il se situera carrément dans l'opposition libérale sous la Restauration, du côté des négociants de la Basse-Ville et de la «Fabrique» de Saint-Gervais, parmi les auteurs de l'«Adresse du Trois Mars» 1841 au Conseil d'Etat et les partisans de James Fazy jusqu'à la Révolution de 1846 (à laquelle il participe comme chef des insurgés de la milice). Marchand quincaillier, il perdra peu à peu sa clientèle aristocratique. Mais en opposition avec les procédés autoritaires de James Fazy, il se retire du Conseil d'Etat en 1851, fonde une «Association démocratique» qui demande une augmentation des droits populaires, et édite un journal, «La Démocratie genevoise», qui précipitera la chute de Fazy.

(Reconstitution des événements sous l'angle radical: *Fr. Ruchon*, Histoire politique de Genève, 1953, T. II, pp. 103-109, 113-115, 156.)

g) Changements ultérieurs

Sous la Restauration apparaissent de nouveaux locataires: Laurent Eymard, agent de change, au 3e étage, le Dr J.-P. Colladon, puis le pasteur Bouvier au 2e étage; l'appartement du rez (3 chambres, cuisine et lavoir) est loué pour usage diurne seulement à l'avocat Antoine Cherbuliez, juriste et économiste, professeur à l'Académie en 1835, deux autres pièces au négociant J. J. M. Galland, mais malgré cette extension du tertiaire, la boutique du tourneur subsiste.

Suite des travaux: six fenêtres à l'anglaise chez Bernier; portes vitrées; lambrissages au 2e, cheminée de cuisine au 3e; lucarne, etc. entre 1825 et 1830.

Rappel des mesures genevoises

Le pied de roi = 12 pouces = 144 lignes = 0,32484 m.

La toise genevoise = 8 pieds de roi = 2,5987 m.

La toise carrée = 6,76 m².

Le pied de chambre = 0,339368 m.

100 toises de France = 75 toises de Genève.

Quelques loyers

Rez — 3 pièces, J. Achard, 1810: 145 florins, 55 sols (237 francs de l'époque).

2 pièces, J. J. M. Galland, 1834: 600 florins.

Boutique du tourneur, 1840: 200 florins.

1 pièce, Vernet Pictet, 1817: 100 florins.

2 — Odier-Eynard, 1810: 700 florins non compris l'impôt des portes et fenêtres, faisant 1142 francs (?)

Menu Wyss (avant transformations: 10 chambres + cuisine + cave + bûcher), 1806: 500 florins.

3 — Léonard Bordier, 1807: 480 florins indépendamment de l'impôt des portes et fenêtres remboursable par le locataire.

Bouvier, puis Eymard (7 chambres + cabinet + cuisine + corridor + chambre à resserrer + bûchers + cave): 500 florins.

Les loyers se payaient de six en six mois.



**Fabrique
vaudoise
d'ascenseurs**

SEGULIFT S. A. 1004 LAUSANNE
64, rue de Genève Téléphone 24 73 53



Maître ferblantier

QUALITÉ ET TRADITION

ROMANEL-s/Lausanne

Tél. 35 45 56/57

depuis un siècle

**Ferblanterie
Couverture
Entretien
de toitures**

**CHAUFFAGES
TOUS SYSTÈMES**

Lausanne
Av. Tissot 2
Tél. (021) 23 32 95



BRAUCHLI SA

Suppression radicale de **L'HUMIDITÉ**

Protection et isolation de
tous matériaux.

Traitement à l'extérieur et
à l'intérieur contre le sal-
pêtre, les moisissures, la
dégradation, etc., avec

IMPERPLEX

DELBA S. A. 1315 La Sarraz
Tél. (021) 87 71 62



Rue de la Pélisserie No 18. Développement des façades.

3. Le No 18 pendant les derniers cent ans

En 1879, ce groupe de maisons s'est de nouveau diversifié par les activités qu'il abrite: Un tourneur maintient la tradition artisanale de la rue, avec deux imprimeurs. Un marchand de vins et un épicier participent de la vie du quartier, de même que la «Bibliothèque populaire». Le bureau de l'Eglise évangélique libre (lié à la chapelle voisine) voisine avec le «Journal de Genève», note bourgeoise dans une rue toujours très plébéienne.

En 1910, une génération plus tard, même variété. A côté de l'imprimeur, un menuisier, un plombier, deux maisons de confection, une blanchisseuse, divers bureaux.

En 1937, tandis que progresse la destruction de la rue, les bureaux se multiplient au No 18, rédaction de journaux («La Semaine judiciaire», «Le Travail féminin»), secrétariats, sièges de sociétés (Union des travailleuses catholiques, etc.), un restaurant chrétien social s'est installé, mais l'imprimerie continue, et l'artisanat (fabrique d'articles de voyage). Les locataires: un avocat, deux peintres, une caissière, une infirmière, une lingère, une couturière, une vendeuse...

En 1971, il restait un ébéniste au rez, l'imprimeur dans la cour, Mme L. Prior, libraire au 1er étage, et deux locataires. En 1977, seule Mme Prior vit encore dans la maison. Les autres étages gardent la trace d'occupation sauvage et restent livrés à un certain nombre de chats, aux pigeons et aux voleurs de cheminées de salon.

4. L'église de la Pélisserie (J.-L. Brocher 1838), début de l'historicisme à Genève

J.-L. Brocher (1808-1884), architecte, formé à l'Ecole des beaux-arts de Paris, a construit à Genève, notamment:

le Temple de l'Oratoire (rue Tabazan): 1833,
la Chapelle de la Pélisserie, 1838,
la Nouvelle Poste (actuellement Crédit Lyonnais),
1841-1842, sur le modèle de l'église Saint-Michel à Pavie; construit en réutilisant les Halles de 1830,
le Temple des Eaux-Vives, 1842,
la Salle de la Réformation, 1863,
un hôtel particulier, 1-3 Promenade du Pin.
Une étude historique de ce témoin précoce d'un

«revival» à Genève paraîtra prochainement dans la revue «Werk».

L'église de la Pélisserie est à situer à l'intérieur de l'œuvre de Jacques-Louis Brocher, entre l'Oratoire de 1833, néo-classique, et le temple néo-gothique des Eaux-Vives, de 1842.

Dans le développement genevois, ce dernier édifice religieux bâti à l'intérieur de la ville médiévale, précède la dispersion des églises dans les nouveaux quartiers en formation après 1846 (paroisses protestantes; églises catholiques; églises anglicane, orthodoxe, synagogue) et l'évolution du gothique vers une phase plus «archéologique», anglaise (rue du Mont-Blanc) ou française (Notre-Dame).

Toute étude du programme de la signification de l'église de la Pélisserie doit s'appuyer sur l'histoire des communautés religieuses dissidentes de Genève.

L'architecte Louis Brocher, membre de l'Eglise évangélique (et père du pasteur Emile Brocher), est intimement lié à ce mouvement auquel les bons Genevois reprochaient de «trahir une influence étrangère» («les idées et l'argent des Anglais y jouent un trop grand rôle»).

Enfermée entre deux immeubles, cette église n'offre à la rue que sa façade. Celle-ci présente un socle correspondant à la hauteur du rez-de-chaussée, surmonté d'une épaisse corniche et où sont pratiquées les ouvertures nécessaires à l'accès et à la lumière. Un arc de décharge, surmonté d'un fleuron appliqué, couronne la porte d'entrée.

Le corps de la façade elle-même, très lisse, est uniquement percé de deux hautes fenêtres gothiques et d'une rosace. Le virevent de bois découpé «pittoresque» s'apparente plus au style de la maison d'habitation qu'à celui de l'édifice religieux.

Le plan général de l'édifice est organisé sur deux niveaux:

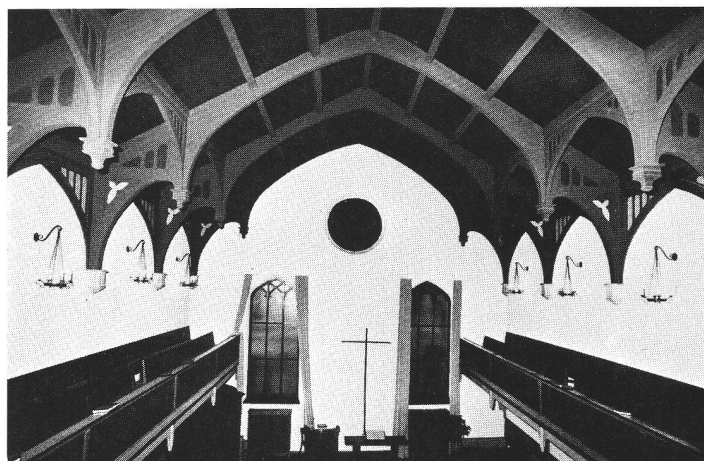
Au niveau du socle (niveau de la rue), un couloir central distribue de petites pièces situées de part et d'autre et conduit à un escalier double qui donne accès à l'église proprement dite, laquelle est située au 1er étage.

La nef, sobre et dépouillée, prend jour par les deux hautes fenêtres gothiques et la rosace mentionnée plus haut.

La lourde charpente, constituée de six fermes découpées en arc brisé emprunté au style perpendiculaire anglais (comme les fenêtres), est agrémentée de part et d'autre d'arcs se terminant longitudinalement par des clefs pendantes. Celles-ci sont reliées aux murs latéraux par des membranes arquées qui s'appuient sur des corbeaux en pierre.

La galerie, supportée par des consoles en bois, est en rapport avec la charpente; elle est entourée d'une balustrade moderne, résultat de la restauration récente de l'église.

Le mur situé en périphérie de la parcelle côté cour (au fond de l'église) est composé d'une série de fenêtres jumelées superposées sur trois niveaux. Il s'agit du mur de la maison existant antérieurement à l'église. Afin de supprimer l'angle imposé par la parcelle et d'obtenir un mur plan, un second mur a été construit, formant le fond du bâtiment. L'espace résiduel ainsi formé s'ouvre d'un côté sur la cour, de l'autre sur la nef et sur l'escalier. En outre, il permet d'accéder à la toiture de tuiles.



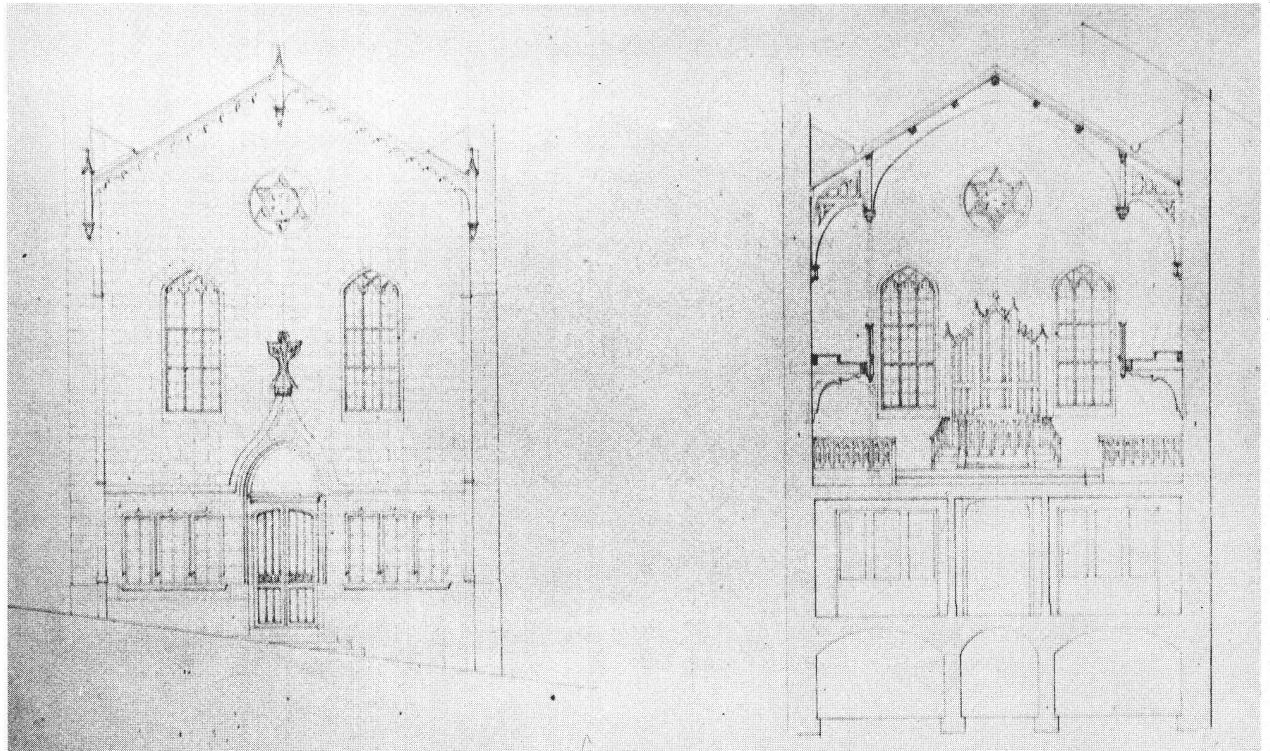
Chapelle de la Pélisserie: La nef.



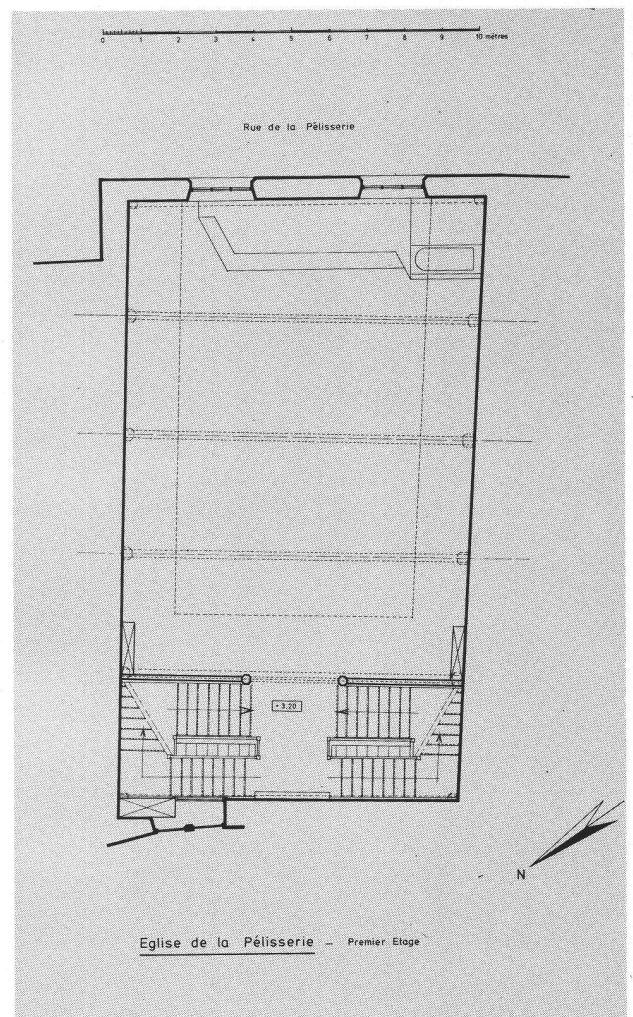
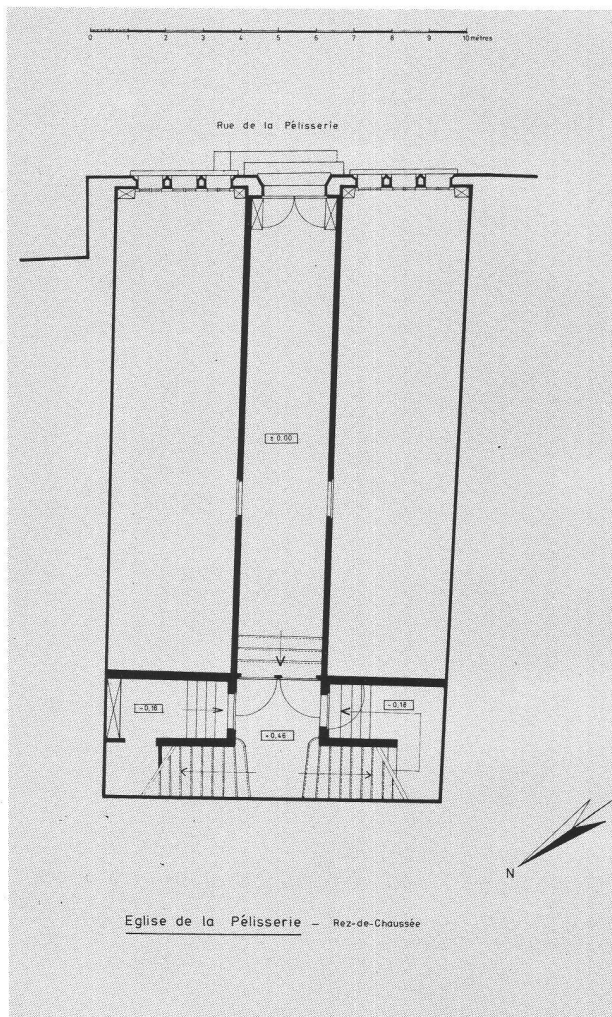
On peut lire, gravées sur la charpente, deux inscriptions témoignant l'une de la construction de l'église, l'autre d'une réfection de la toiture:

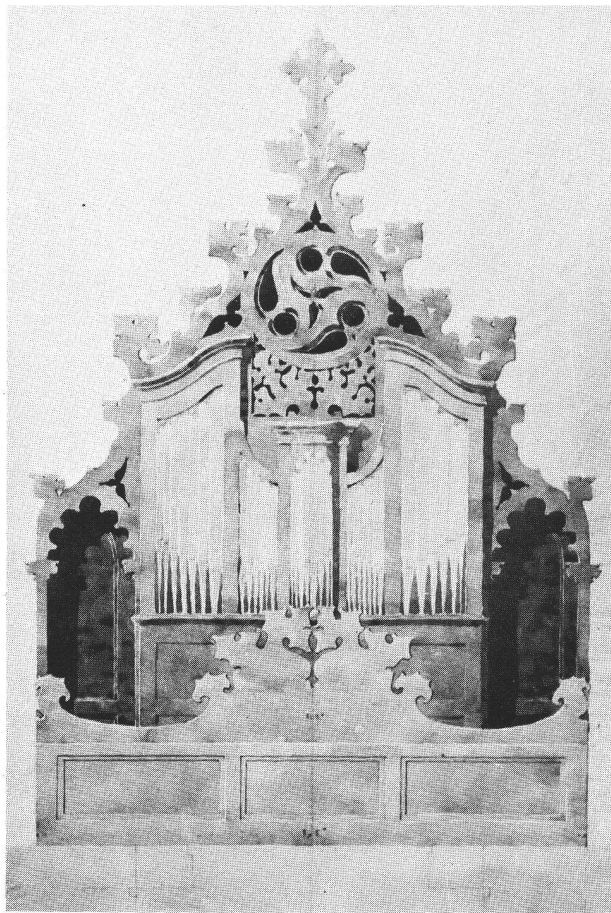
— «Louis Rossi Tocimois (Tessinois), ouvrier plâtrier, travailla dans cette église pendant toute l'année 1838.»

— «Joseph Fox, ferblantier, 1897.»



Coupe et élévation de façade de Brocher. (Musée du Vieux-Genève.)





La restauration de l'église: L'église a été l'objet assez récemment d'une opération de restauration simplificatrice qui semble lui avoir fait perdre une partie de son expression, si l'on se réfère aux dessins de Brocher.

— La charpente a été repeinte (ou peinte ?).

— Les boiseries de la balustrade de la galerie ont été remplacées par une plaque lisse de contre-plaqué.

— Suppression des boiseries appliquées sur les pourtours des murs.

— Suppression de l'apport de lumière zénithale.

— Changement du vitrage de la rosace et remplacement de celui-ci par un vitrail dans le goût «moderne».

— Suppression de la chaire au profit d'une simple estrade.

Une grande partie du décor gothique de l'église a été ainsi supprimée et celle-ci a pris un caractère d'une rigueur assez dénudée. Le hangar décoré (selon Venturi) a perdu son décor, il reste le hangar.

Projet de J.-L. Brocher pour un orgue. (Musée du Vieux-Genève.)

C. La destruction de la Pélisserie – Début d'une réhabilitation

Les projets d'urbanisme dévastateurs entre 1911 et 1938 dans tout le secteur Rôtisserie — rue Calvin ont été commentés dans une précédente étude (Cf. «Habitation» octobre 1975, pp. 31-34). La destruction de la Pélisserie a suivi de près celle des immeubles sur l'axe Rôtisserie—Madeleine, elle est une conséquence des programmes qui prévoyaient tout d'abord un assainissement de toute la Haute-Ville («quartier mal bâti du point de vue de la salubrité», dit un rapport de 1913), puis un aménagement de la «vieille ville» (plans de 1931 et 1938) en forme d'«Acropole» dégagant la face nord de la colline. Les demeures patriciennes de la rue Calvin, après avoir assisté à la pulvérisation des «taudis» populaires massés à leur pied, devaient trôner du haut d'une muraille sur une Basse-Ville moderne traversée par une circulation intense.

Les expropriations du côté ouest de la Pélisserie, pour cause d'alignement, commencent en 1913. Du côté est, la Ville achète des maisons en vue de démolition à partir de 1921-1922, jusqu'en 1939. La dernière vague des démolitions est relativement tardive sur cette face (1936-1940), mais le théâtre est construit dès 1918-1919.

On s'étonne aujourd'hui de la rareté des critiques dans les débats publics sur cette énorme opération. Certains se demandent «qui pourrait venir habiter dans ce quartier» une fois rebâti. «Ce ne sont pas les bourgeois aisés et moins encore la population ouvrière» (1911). Le problème du logement des «travailleurs» dans des immeubles à loyer trop élevé et de la migration en banlieue est abordé parfois (1915). Pendant les travaux, l'on se plaint de «l'état lamentable du quartier» (pétition, 1919). Mais la Ville

défend sans peine sa politique de subvention aux entreprises privées de construction et d'investissement immobilier par les arguments alors incontestés du «bien-être et de la santé publique, de la relance économique et de la lutte contre le chômage».

Puis, c'est le silence sur le désert de la Pélisserie, jusqu'au creusement d'un parking qui hypothéquera sérieusement tout projet d'une restructuration intelligente du site. Sur le thème de la liaison Haute-Ville—Basse-Ville, un brassage d'idées nouvelles a eu lieu récemment à l'Ecole technique supérieure de Genève à l'occasion d'un exercice d'architecture, et un groupe de recherche de l'EAUG s'apprête à élaborer une proposition, tandis qu'un bureau privé de la place envisage un plan d'ensemble pour le secteur.

Quant à l'ensemble du No 18 de la Pélisserie, il doit sans doute sa survie à la résistance opiniâtre du dernier habitant de la rue, Mme Prior, face à la menace d'expulsion, et il pourra être réhabilité. Les architectes mandatés, J. Cerutti et J. Farago, ont abordé courageusement — et avec une pointe d'humour — un problème presque insoluble: conserver dans leur aspect général les édifices historiques, y insérer un programme de réanimation par des circulations piétonnières obliques sur plusieurs niveaux, s'ouvrir sur l'affreuse «rue Calvin prolongée», maîtriser le voisinage de structures anciennes et de traitement moderne de façades. La solution suscitera encore un débat et rencontrera des oppositions — du moins la Pélisserie sera-t-elle préservée de l'échappatoire facile du pastiche qui fait encore rage à Genève comme à Carouge.

Genève, mars 1977.